

S' Limerscher Blattel



Décembre 2001 - N° 13



- Le mot du Maire
- La situation Financière
- Commissions Municipales Mars 2001
- Etat Civil 2001
- Programme des travaux de l'année 2001
- Décharge Municipale
- Palmarès du Concours des maisons fleuries 2001
- La lettre de la Commission Sécurité
- Etude sur une mise en sens unique «Rue du vin»
- Des nouvelles de notre école
- Une page de l'histoire
- La page du Foyer-club St. Denis
- La simplification administrative
- Sapeurs-Pompiers : manœuvres et interventions année 2001
- A faire en cas d'incendie
- Calendrier des fêtes et manifestations 2001-2002
- Flash sur l'agriculture de Limersheim
- Augmentation de la capacité sur la ligne Strasbourg-Bale
- Amicale des donneurs de sang bénévoles de Limersheim
- Le Curé Albert Ritt
- Une fontaine
- Comité des Fêtes de Limersheim
- Evènements de l'année 2001
- Projet de construction de la nouvelle école
- Les 800 ans de la mort de Saint Ludan



Mot du Maire

Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée lors des dernières élections municipales, l'équipe en place s'attachera à l'honorer.

Par ailleurs, au nom de la population, je tiens à remercier très sincèrement Marie-Thérèse Schneider, Richard Kieffer et Eric Walter, conseillers municipaux sortants, pour le travail qu'ils ont accompli au cours de leurs mandats.

L'année 2001 a été très riche en évènements tant pour le monde associatif que communal :

Les associations ont été particulièrement actives à travers l'organisation de différentes manifestations, certaines dépassant largement le cadre de notre commune: la fête villageoise, les représentations théâtrales, la course cycliste et la kermesse des écoles, le feu de la St Jean, la journée de l'arbre et les animations de la Route du tabac. Une première a été organisée par le Foyer-Club St Denis, le tournoi de pétanque. Que l'ensemble des acteurs qui ont contribué à la réussite de ces manifestations soient sincèrement remerciés. Le 21 novembre 2001 a été créé officiellement le "**Comité des Fêtes de Limersheim**", cette association contribuera très certainement au développement et à la dynamisation de la vie associative de notre village.

Pour ce qui concerne la vie communale divers projets planifiés de longue date ont connu un développement significatif :

Le projet école :

M. le Sous-préfet de l'arrondissement de Sélestat a accordé une dotation globale d'équipement, cette aide financière conséquente va permettre d'engager la construction de la nouvelle école.

Grâce à la réflexion et aux suggestions, la commission "**Ecoles**" a grandement contribué à faire évoluer positivement ce projet.

Le P.O.S. :

Le cadre réglementaire régissant l'urbanisme a évolué, le Plan d'occupation des sols (**POS**) est devenu le Plan local d'urbanisme (**PLU**). Ce changement a nécessité diverses adaptations afin de rendre notre démarche cohérente et conforme à la nouvelle réglementation.

Par ailleurs, pour faire face à la complexité en matière d'urbanisme, une commission "**Permis**" a été créée, celle-ci se réunit régulièrement pour examiner les projets de constructions.

Sécurité :

Même dans les petites communes, la question de la sécurité est maintes fois posée. Une commission "**Sécurité**" a été mise en place dans le cadre de la nouvelle équipe municipale. Cette commission a la charge d'étudier divers problèmes liés essentiellement à la circulation et aux stationnements dans le village.

Cimetière :

Son aménagement définitif touche maintenant à sa fin. Le nouveau cimetière est doté d'équipements modernes (columbariums, jardin du souvenir) pour faire face aux besoins pour de nombreuses années.

Fleurissement :

Cette année 2001 a connu un fleurissement exceptionnel, un effort qui a été justement récompensé. La commune de Limersheim a en effet gagné deux places dans le classement de la Communauté des communes du Pays d'Erstein. Bravo à tous.

Aménagement de la gare de Limersheim :

C'est un chantier important qui s'ouvre, c'est la Communauté des communes du Pays d'Erstein qui est en charge de ce projet. Le but est de rendre la gare de Limersheim plus accessible, plus accueillante et plus sûre.

De nouveaux axes de réflexions sont à entreprendre:

- Le remplacement du terrain de sport doit être envisagé, ce site sera réservé à la construction de la nouvelle école.
- La réaffectation des bâtiments abritant les écoles.
- L'amélioration de l'éclairage public par l'aménagement de nouveaux quartiers.

Nous accordons aussi, au nom de toute la population, une pensée à M. le curé Albert RITT qui vient de nous quitter cet automne. Rappelons qu'il était membre fondateur du Foyer-Club St-Denis et curé de notre commune de 1965 à 1969.

Le 1/1/2002, 12 états européens adhérant à la zone Euro verront leurs monnaies nationales respectives remplacées par une monnaie unique. L'Euro, malgré les campagnes d'information, reste une source d'inquiétude pour beaucoup d'européens. Il appartient à chacun de nous de se préparer à ce changement dans les meilleures conditions.

Permettez-moi de vous souhaiter de Joyeuses Fêtes de fin d'année et de vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année 2002.

René STAUB

Situation financière Compte Administration 2000 Fonctionnement / Investissement

Dépenses		Recettes	
Fonctionnement		Fonctionnement	
60. - Fournitures eau, électricité, assainissement, achats divers	137 898,65	Excédent reporté 1999	199 987,96
61. - Entretien, assurances formations etc...	148 448,85	70. - Produits, coups de bois, concessions, redevances diverses	18 642,-
62/63. - Frais d'actes, honoraires, annonces, fêtes/ cérémonies, transports, affranchissement, impôts taxes, versement divers etc..	74 274,32	73. - Impôts et taxes, dotations	403 207,62
64/65. - Rémunérations du Personnel, charges sociale, indemnités	421 806,03	74.- Dotations : TP, TF, TH etc.	620 550,41
65. - Contingents, participations obligatoires et subventions aux associations, SDIS et CCAS	124 035,45	75./76./77./64. - Produits des immeubles, de la chasse et divers	191 424,50
66/67. - Intérêts emprunts, charges exceptionnelles.	27 755,65	79.- Remboursement sinistres	78 486,95
Investissement		Investissent	
Dépenses d'équipement :			
Remboursement TLE	1 688,-	Fond de compensation TVA	35 035,-
Remboursement prêt (capital)	123 018,76	Subventions :	
Nouveau cimetière	471 386,06	C.G. : Calvaire	8 140,-
Achat terrains, bâtiments	285 900,-	C.F :chaufferie	18 117,-
Puits d'incendie	14 399,84	C.G. puits d'incendie	2 408,-
Aménagement rue de la Gare	30 158,34	Emprunt	650 000,-
Panneaux de signalisation	33 838,67		
Electrification 1ere tranche	107 162,28		
Divers : bureau, banc, bacs à fleurs, etc.	19 260,60		
TOTAL	2 021 031,50	TOTAL	2 225 999,44
		EXCEDENT 204 967,94 FF	

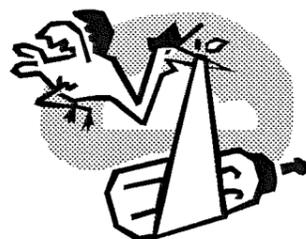
Situation financière
Budget 2001
Fonctionnement / Investissement

Dépenses	Recettes	
Fonctionnement	Fonctionnement	
60. - Fournitures eau, électricité, assainissement, achats divers	169 500,-	Excédent reporté 2000 204 968,-
61. - Entretien, assurances formations etc...	118 500,-	70. - Produits, coups de bois, concessions, redevances diverses 13 200,-
62/63. - Frais d'actes, honoraires, annonces, fêtes/ cérémonies, transports, affranchissement, impôts taxes, versement divers etc..	94 600,-	73. - Impôts et taxes, dotations 399 100,-
64/65. - Rémunérations du Personnel, charges sociale, indemnités	551 688,-	74. - Dotations : TP, TF, TH etc. 603 500,-
65. - Contingents, participations obligatoires et subventions aux associations, SDIS et CCAS	141 500,-	75./76./77. - Produits des immeubles, de la chasse et divers 146 920,-
66/67. - Intérêts emprunts, charges exceptionnelles.	60 300,-	79. - Transfert de charges exceptionnelles : remboursement sinistres 21 000,-
Dépenses imprévues	15 000,-	
Investissement	Investissement	
Dépenses d'équipement	FC : TVA	32 250,-
Complexe scolaire	T.L.E.	4 000,-
Nouveau cimetière	Prévisions de subventions :	
Rue des platanes	Cimetière (solde)	102 450,-
Rue des Noyers	Rue des Noyers	6 000,-
Tranche d'éclairage	2° tranche d'éclairage	49 000,-
Ecole : aire de jeu	Poteau d'incendie	1 600,-
Poteau d'incendie	DGE nouvelle école	460 000,-
Logiciel et divers	Orgue église (maîtrise d'ouvrage)	30 000,-
Atelier de charron	Rue de la Gare	7 100,-
Dépôt de pain	Rue des Platanes	482 000,-
Trottoir bibliothèque	Emprunt	270 000,-
Bacs à fleurs		
Fontaine		
Orgue église (maîtrise d'ouvrage)		
Remboursement emprunt (capital)		
Dépenses imprévues		
Total	2 833 088,-	2 833 088,-

COMMISSIONS MUNICIPALES
MARS 2001

COMMISSIONS	ROLE	PRESIDENT	Nbre total	MEMBRES
SECURITE	Circulation Stationnement Garde champêtre Sécurité générale	Michel MUTSCHLER	4	Christophe HUGEL Christine HURSTEL Jean Marie LUTZ
TRAVAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Cimetière Nouveaux projets • Permis (S/commis.) • Sous traitance 	Christophe HUGEL	10	Laurent BURCKEL Michel DAZY Chantal DIEBOLT René GLASSER Xavier KIEFFER Jean Marie LUTZ François OTT Michel MUTSCHLER Claude SCHAAL
<i>Sous commission PERMIS</i>	<i>PC - DT - CU - RU</i>	<i>Claude SCHAAL</i>	4	<i>Laurent BURCKEL Christophe HUGEL René GLASSER</i>
FORET - BAN	<ul style="list-style-type: none"> • Reboisement • Lot de bois • Parcelles communales 	Jean Marie LUTZ	7	Etienne BINNERT Marielle JEAN Xavier KIEFFER Michel MUTSCHLER Jean Paul KIEFFER Richard KIEFFER
PROJET ECOLE	<ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation • Construction 	Christophe HUGEL	10	Etienne BINNERT Michel DAZY René GLASSER Christine HURSTEL Michel MUTSCHLER Claude SCHAAL Directrice de l'école APEPA PAL
ZONE ARTISANALE	<ul style="list-style-type: none"> • Etude de faisabilité 	René GLASSER	4	Michel DAZY Chantal DIEBOLT Xavier KIEFFER
RELATIONS PUBLIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Bulletin communal • Relations : école culte • Internet • Fleurissement 	Etienne BINNERT	5	Marielle JEAN Michel MUTSCHLER François OTT Françoise SCHROEDER
FETES ET CEREMONIES	<ul style="list-style-type: none"> • Comité des fêtes • Fêtes except. Anniversaire. 	Etienne BINNERT	4	Laurent BURCKEL Chantal DIEBOLT Françoise SCHROEDER
FINANCES	<ul style="list-style-type: none"> • Budget 	René STAUB	6	Etienne BINNERT René GLASSER Christophe HUGEL Jean Marie LUTZ Michel MUTSCHLER
C.C.A.S.	<ul style="list-style-type: none"> • Sociale • RMI(consultation) 	René STAUB Vice-Président Etienne BINNERT	9	Membres élus : Etienne BINNERT Marielle JEAN Françoise SCHROEDER Christine HURSTEL Membres nommés : Geneviève PERRIN Thérèse LOUIS Marie Odile KIEFFER Richard KIEFFER
CONSEILLER DES ORPHELINS	<ul style="list-style-type: none"> • Aide à l'enfance 	<ul style="list-style-type: none"> • Titulaire • Suppléante 	2	<ul style="list-style-type: none"> • François OTT • Marie Thérèse SCHNEIDER
C.C.P.E.	<ul style="list-style-type: none"> • Com CCPE • Com. Assain. • Com. Dévelop. • Com. Finances 	Titulaires : Suppléant :	2 1	René STAUB Christophe HUGEL Etienne BINNERT
SYNDICAT DES EAUX ERSTEIN NORD	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion château d'eau et réseaux N.H.H.L. 	Titulaire : Suppléant :	2	François OTT Michel DAZY
P.O.S.	<ul style="list-style-type: none"> • Urbanisation 	René STAUB	8	Etienne BINNERT René GLASSER Christophe HUGEL Xavier KIEFFER Jean Marie LUTZ Claude SCHAAL Richard KIEFFER
CONSEIL DE FABRIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Culte 	René STAUB		
COMMISSION D APPEL D OFFRES	Appel d'offres	René STAUB	4	Christophe HUGEL - Etienne BINNERT - René GLASSER - Titulaires Michel DAZY - Michel MUTSCHLER - François OTT suppléants
Délégué de l'Administration Délégué pr Tribunal		Administration Tribunal		Michel DAZY & François OTT Eric WALTER
ASSOCIATION FONCIERE IMPOTS LOCAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Chemins/bois 			
Représentants des contribuables soumis à la taxe foncière sur les propriétés non bâties		Mathieu ISSENHART		Robert RINGEISEN
Représentants des contribuables soumis à la taxe foncière sur les propriétés bâties		Jean Paul KIEFFER		Françine BAUMERT
Représentants des contribuables soumis à la taxe d'habitation		Jean Marc BEYHURST		Lucienne ROOS
Représentants des contribuables soumis à la taxe professionnelle		Denis MUTSCHLER		Patrick JEAN
Représentants des contribuables soumis à un impôt foncier et non domiciliés dans la commune		Eliane HAMM 41, rue du Château ICHTRATZHEIM		Roland REIBEL Place des Fêtes NORDHOUSE
Représentants des propriétaires de bois et forêts		Jean Pierre DIEBOLT		Pierre BOTTEMER

Etat Civil



Naissances :
Marie PFLEGER 13 décembre 2000
Aurélien GUTH 20 décembre 2000
Laetitia GUYOT 22 mars 2001
Zoé METHLIN 11 juillet 2001
Thylane KRIEGER 13 décembre 2001



Mariages :
Luc WILLEM et Caroline BATZENHOFFER 18 août 2001

Noces d'or
Jules MEYER et Alice née RUDLOF 9 juillet 1951/2001



Décès:
Georgette ANDLAUER 20 novembre 2000
Eddy RUDOLF 10 mars 2001
Louis FOESSEL 3 mai 2001
Antoine KIEFFER 26 juin 2001
René BLANCHE 10 octobre 2001



Grands anniversaires :
Odile GLASSER 80 ans 28 juin 1921
Odile ROOS 90 ans 24 mai 1911



Nouveaux arrivants :
Gérardo ALVAREZ FERNANDEZ 7, rue des Noyers
Fabienne BILLON et Grégory LE TOUARN 3, rue Valpré
Nathalie SINS et Marc DI POL 4 Place de l'Eglise
Anne DOUVIER 28b rue Circulaire
Denis LIOCHON 57b, rue Circulaire
Famille Jean Louis Marie France WINUM 1, rue Valpré
Et les enfants Jonathan, et Morgane

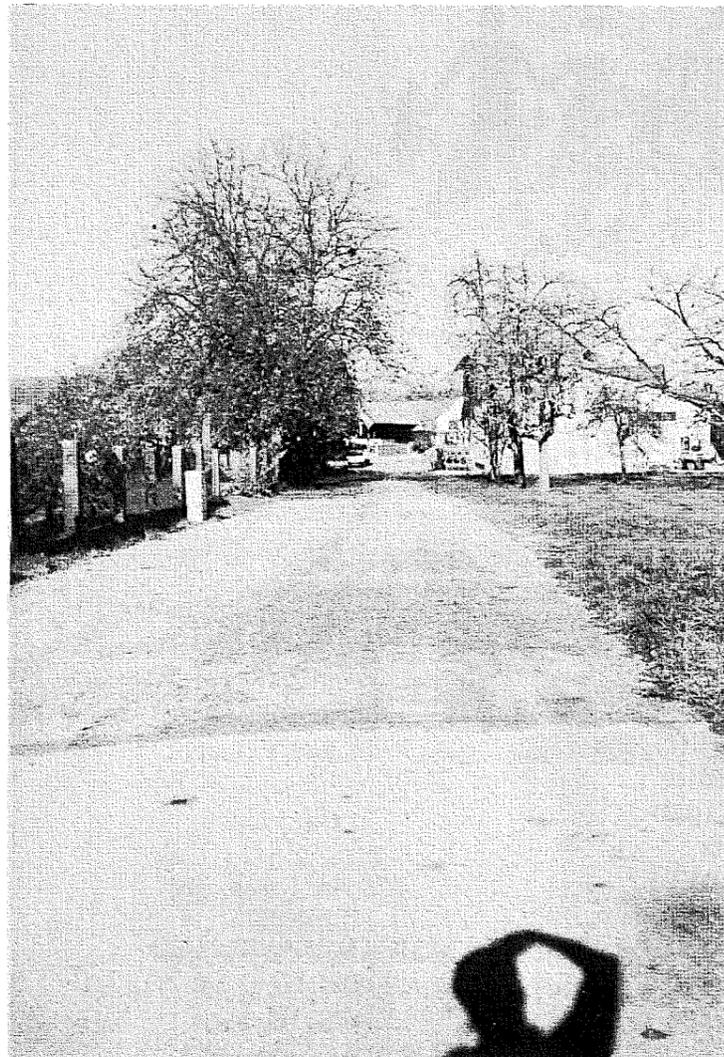
Départs
Simone CHALIN et Patrick PARVAIX 3rue Valpré
Famille Roland et Dominique COTHENET 16, rue Valpré
Et les enfants Violette, Candice
Antony COUTIN et Armelle GUIDAT 1, rue Valpré
Et les enfants Léa et Loïs
Famille Alex et Valérie FINDELI 57a rue Circulaire
Et les enfants Eva, Grégory et William
Famille Didier et Clarisse NEUBAUER 57b rue Circulaire
Et leur fille Laetitia
Jean Pierre REPIS et Grégory 5 rue du Vin

TRAVAUX 2001

Aménagement de trottoir

Réfection du trottoir devant l'école-bibliothèque par la réalisation d'un enrobé en macadam.

Travaux réalisés par l'entreprise **Spiess** pour un montant HT de **4 800 F**.



Rue des Noyers et rue Binnen

Un reprofilage avec apport de gravier concassé et nivellement a été réalisé sur la rue des Noyers et sur une partie de la rue Binnen.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise **Spiess** pour un montant HT de **14 040 F**.

Les travaux entrepris dans la rue des Noyers sont provisoires compte tenu de la prochaine réouverture de la rue pour la pose de conduites d'assainissement.

Ecole

En remplacement du toboggan défectueux et ne répondant plus aux normes de sécurité, un jeux sur ressort de type "**trèfle**" a été installé sur l'aire de jeux de l'école maternelle.

Coût de cet équipement: **3 685 F HT**.

Remplacement de la moquette de la partie "coin jeux" de l'école maternelle pour un montant de **1 810 F HT**.

Le poêle à mazout dans l'école de Mme Ritter a du être remplacé
- Coût: **5 101 F HT**.

Travaux de sous-traitance

Ces travaux englobent:

- l'entretien extérieur de la décharge,
- l'entretien des abords de la route vers les "6 cloches",
- l'entretien de l'espace situé au lieu-dit "Wisse Kritz" (croix Holzweg),
- l'entretien du nouveau cimetière (intérieur et extérieur),

Ces travaux ont été attribués à M. Kieffer Philippe, pour un montant forfaitaire fixé pour l'année 2001 à **8 700 F HT**.

Dépôt de pain

Remplacement de la moquette par la pose d'un carrelage dans le local dépôt de pain. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Prevost de Limersheim. Montant de la dépense: **11 500 F HT**.

Travaux en cours de réalisation

- remplacement d'un poteau d'incendie rue des Bois,
- tranche d'éclairage rue du Vin,
- remplacement d'un volet porte roulant défectueux au local pompiers.

Tous ces travaux seront reportés sur le budget 2002.

Communauté des communes du pays d'Erstein

Il est prévu prochainement le raccordement au réseau d'assainissement de la rue des Noyers, cette dépense sera pris en compte par la Communauté des communes du pays d'Erstein.

Cimetière

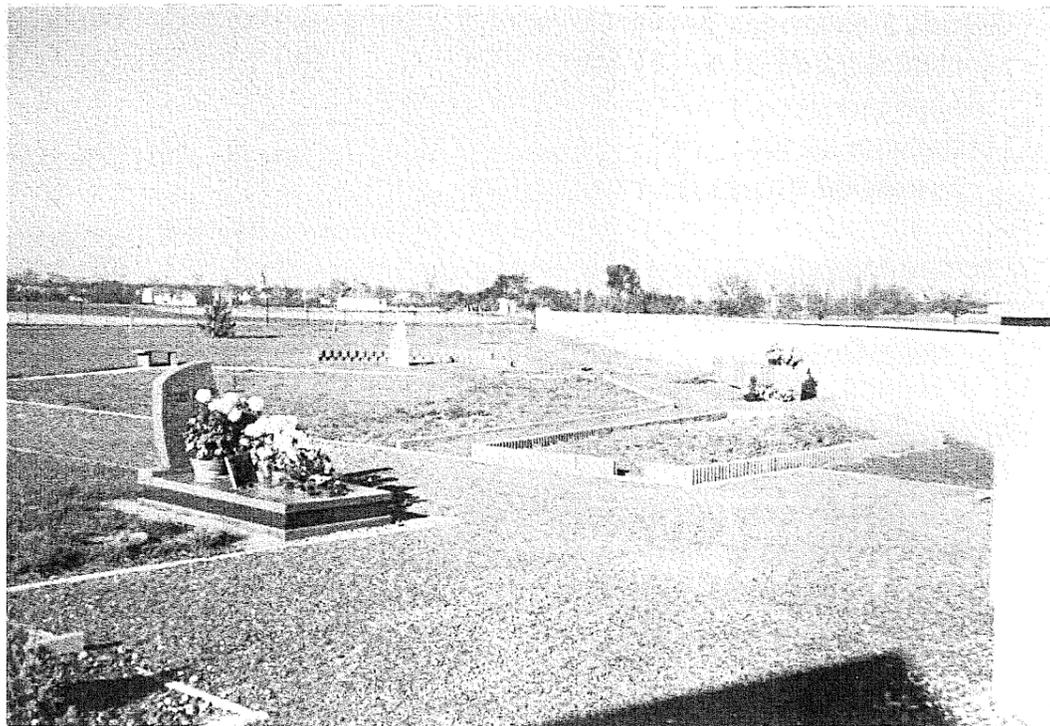
Après la bénédiction du nouveau cimetière en novembre 2000 la **stèle du jardin du souvenir** et les **columbariums** ont été mis en place au printemps de cette année, le montant de ces acquisitions est de **41 908 F HT**.

Réalisation de deux allées en gravier concassé de St Nabor permettant l'accès à la première rangée de tombe et aux columbariums pour un montant HT de **8 215 F**.

le samedi 3 novembre 2001, l'organisation d'une journée de travaux bénévoles avec la participation des membres du conseil municipal a permis d'entreprendre les travaux suivants :

- réalisation d'une allée en dalles de 400x400 permettant l'accès au jardin du souvenir,
- mise en place de bordures afin de délimiter le site,
- délimitation du jardin du souvenir par des bacs à fleurs,
- installation d'une auge à proximité de la pompe à eau.

Coût du matériel: **5 384 F HT**.

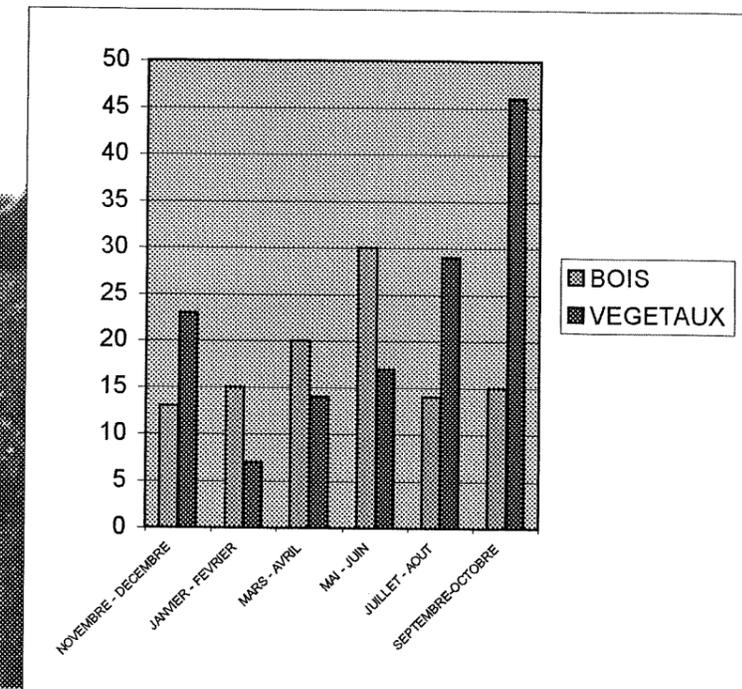


DECHARGE MUNICIPALE

NOMBRE D'APPORTS DE NOVEMBRE 2000 à OCTOBRE 2001

HEURES D'OUVERTURE :
le Samedi de 14h à 16h

UN APPORT = 1m³



INFORMATION

Depuis le printemps 2000 il n'est plus possible de déposer des gravats sur notre décharge communale, Ne sont autorisés que les apports de bois et de végétaux qui seront brûlés sur place,

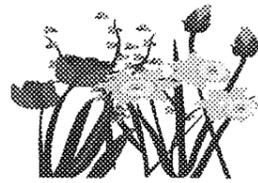
Il est cependant possible de ramener les gravats (limités à 1m³ par voyage) à la décharge municipale de HINDISHEIM ouverte tous les samedi de 9h à 12h, Cette mini déchetterie mobile comprenant un conteneur pour les gravats et un autre pour les végétaux a été mis en place en accord avec la Communauté des Communes du Pays d'Erstein,

Il est rappelé que la déchetterie du pays d'Erstein est ouverte:
tous les jours de la semaine de 14h à 17h (en hiver) et de 14h à 18h (en été)

le samedi de 9h à 17h

le dimanche de 9h à 12h

Concours des maisons fleuries 2001



La tournée traditionnelle du jury du concours local des maisons fleuries a eu lieu le **21 juillet 2001 à 16 h**, cette année, elle n'a pas été perturbée par le mauvais temps. Le jury, par une belle fin d'après midi, a pu apprécier les plus belles réalisations florales de Limersheim et remercier les nombreux habitants qui ont laissé leur portail ouvert. Comme les années antérieures, les villageois ont consenti à d'importants efforts pour rendre Limersheim plus accueillant.

Dans son ensemble, la commune a participé au concours départemental et à celui de la Communauté des Communes du pays d'Erstein. Dans ce dernier palmarès, **la commune de Limersheim a progressé de deux rangs au classement final**, ce qui traduit bien les efforts qui sont entrepris par les villageois et la commune.

Après un long débat, le jury a décidé de modifier les catégories de prix. De "maisons à colombage" nous passons à "**corps de ferme**". Au total sept réalisations ont été primées contre quatre les années antérieures. Ceci pour mettre en valeur ce patrimoine spécifique. Le terme "nouvelles maisons" est abandonné au profit de "**maisons traditionnelles**" pour cette catégorie, sept réalisations sont récompensées. Pour ce qui concerne la notion de "cours et jardins", seule la notion de "**cours**" a été retenue par le jury.

Pour le concours 2001, aucun prix d'encouragement n'a été attribué par le jury.

Pour apprécier les diverses réalisations, trois critères ont été retenus :

- 1) l'harmonie du fleurissement
- 2) le choix floral
- 3) l'originalité de la composition.

La Commune de Limersheim remercie Madame Marguerite Hamm, Madame Yolande Zeil, Madame Lucienne Roos, Madame Liliane Dazy, Madame Marie-Odile Kieffer, Madame Hélène Grad pour leurs précieux conseils et l'objectivité dont elles ont fait preuve, pour la définition des nouvelles catégories de prix et pour la notation des diverses réalisations.

Le concours local des maisons fleuries est organisé par la commission "relations publiques". Le jury 2001 souhaiterait qu'une personne extérieure au village fasse partie du jury 2002. La proposition sera retenue.

La Municipalité félicite tous les habitants qui consacrent une bonne partie de leur temps et une part non négligeable de leur budget à l'embellissement de notre cadre de vie.

Palmarès Concours des maisons fleuries 2001



LIMERSHEIM

Passage du jury le 21 juillet 2001

Hors concours	Noms	
Félicitations du jury		
Catégorie :		
• Corps de ferme	Yolande et François ZEIL	
• Maisons traditionnelles	Christiane et Pierre FOESSEL	
• Cours	Martine et Richard GLASSER	
Corps de ferme	Noms	Classement
Félicitation du jury	Lucienne et Gérard ENGEL	1
	Béatrice et Jean-Luc DIEBOLT	2
	Colette et Raymond KIEFFER	3
	Germaine et Léon FOESSEL	4
	Gisèle et René GLASSER	5
	Denise BARTHELME	6
Maisons traditionnelles	Noms	Classement
Félicitations du jury	Hélène et Louis GRAD	1
	Monique et Raymond SCHAAL	2
	Suzanne et Eldjied BOURESSAS	3
	Fabienne et Claude SCHAAL	4
	Anne-Marie et Marcel ANDLAUER	5
	Sylviane et Serge GOETZ	6
Cours	Noms	Classement
Félicitations du jury	Fernande et Dominique GENET	1
	Béatrice et Vincent HUGEL	2
	Clarisse et René MEYER	3



La lettre de la Commission Sécurité

Au sein du conseil municipal, il existe une commission sécurité dont le rôle est :

- l'équipement des bâtiments communaux (écoles, mairie, Eglise etc...) en appareils d'extinction et de sécurité
- de contrôler la conformité des divers équipements sportifs ou ludiques pouvant être utilisés par le public.

Si ces points là sont assez facilement réalisables, car surtout financiers, il existe deux autres points beaucoup plus délicats, car ils sont essentiellement liés au comportement de la population.

Ces deux points sont :

1. La circulation :



C'est au niveau de la rue du Vin que les demandes sont les plus présentes, car elles sont liées aux écoles. Les parents d'élèves, surtout les parents ayant des enfants scolarisés en Maternelle, nous interpellent régulièrement. Dans cette rue étroite, la cohabitation voitures piétons est très délicate, surtout lors des heures de début et de fin de cours.

Pour pallier à ce problème, nous avons redistribué une circulaire, indiquant certaines règles à respecter. Nous avons également demandé, auprès de la D.D.E, une étude qui porte sur la mise en sens unique réglementaire de cette rue. Cette étude peut porter à discussion, la commission sécurité devra tenir compte :

- en premier lieu, de l'avis des riverains, étant donné qu'ils en subiront les conséquences et ceci toute l'année
- en deuxième lieu, le projet d'école étant entériné, dans deux ans cette mise en voie unique n'aura plus lieu d'être.

Enfin, est-il vraiment nécessaire pour les parents d'élèves, d'accéder dans cette rue en voiture ?

2. Stationnement :



Autre grand point de mécontentement. Historiquement, le stationnement à Limersheim est mal accepté, les autochtones n'ayant pas pour habitude de laisser la voiture dans la rue. Alors on attribue, un peu facilement cette incivilité aux nouveaux arrivants, qui, il est vrai, pour ceux arrivant de la ville, avaient l'habitude de laisser leurs voitures dehors. Il y a également cette évolution de la société, où le nombre de voiture ne cesse d'augmenter (une pour Monsieur, une pour Madame puis une pour chaque enfant et enfin le 4x4 pour aller s'aérer en forêt) et à moins d'avoir une ferme il est difficile de tout stationner dans les cours ou garages. Néanmoins, si chaque automobiliste, à défaut de pouvoir garer son carrosse dans sa propriété, pouvait faire un petit effort de politesse envers ses voisins et concitoyens, en garant sa voiture de sorte à gêner le moins possible la circulation des véhicules et des piétons (trottoirs).

Autre problème, le stationnement des véhicules lourds (camion, bus, etc...) sur les trottoirs. Mis à part la difficulté pour les piétons obligés de marcher sur la chaussée, il engendre des affaissements, le revêtement n'étant pas prévu pour supporter un tel stationnement répété. L'idéal serait que ces véhicules soient stationnés sur les parkings des entreprises concernées et non dans le village.

De même, l'argument principal de Limersheim étant d'avoir su rester authentique et rural, le fait de fleurir les rues avec voitures et autres engins me semble quelques peu douteux.

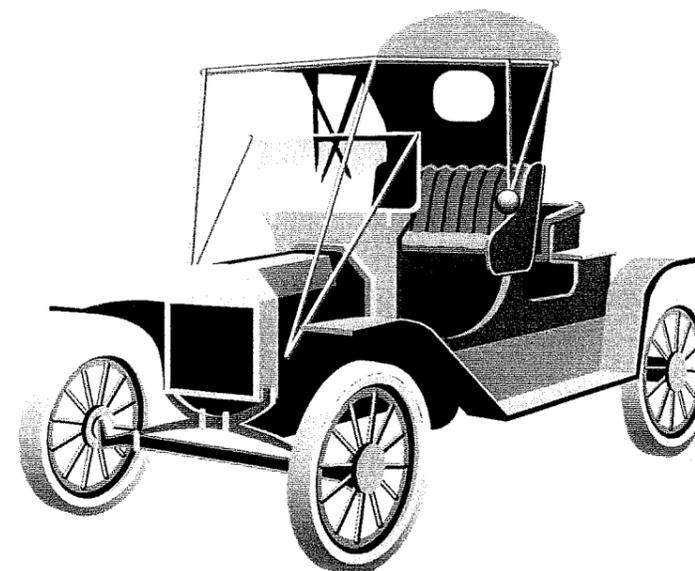
En conclusion, personne n'ayant intérêt à ce que la commune réglemente le stationnement ou la circulation de façon plus stricte (coût, profusion de panneaux, contrainte pour les riverains, etc.....).

Mesdames et Messieurs les parents, lorsque vous ramenez ou recherchez vos enfants à l'école, allez y à pied ou en vélo, c'est très bénéfique pour la santé.

Mesdames et Messieurs les automobilistes, un peu de bonne volonté, rangez si possible vos voitures dans vos cours ou du moins devant votre propriété, vos voisins vous en seront reconnaissants.

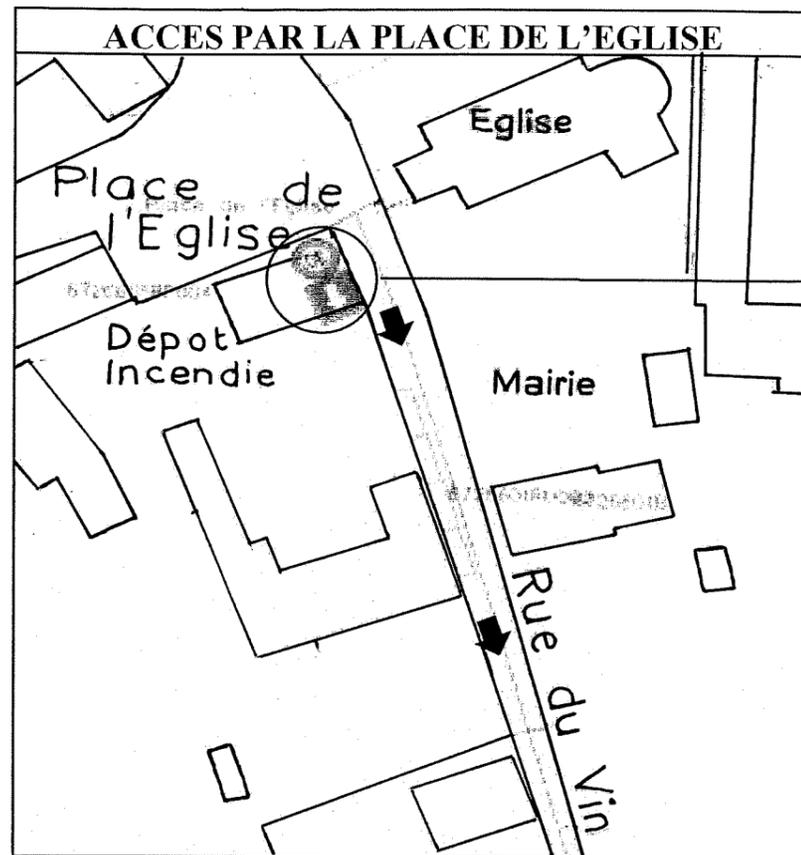
Il est un autre point que je n'ai pas abordé, il s'agit de la vitesse dans le village, mais je suis convaincu que chaque automobiliste est conscient du danger que cela représente, tout du moins lorsqu'il ne se trouve pas au volant de son bolide.

Michel MUTSCHLER

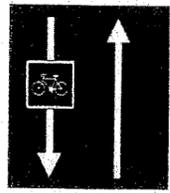


ETUDE SUR UNE MISE EN SENS UNIQUE "RUE DU VIN"

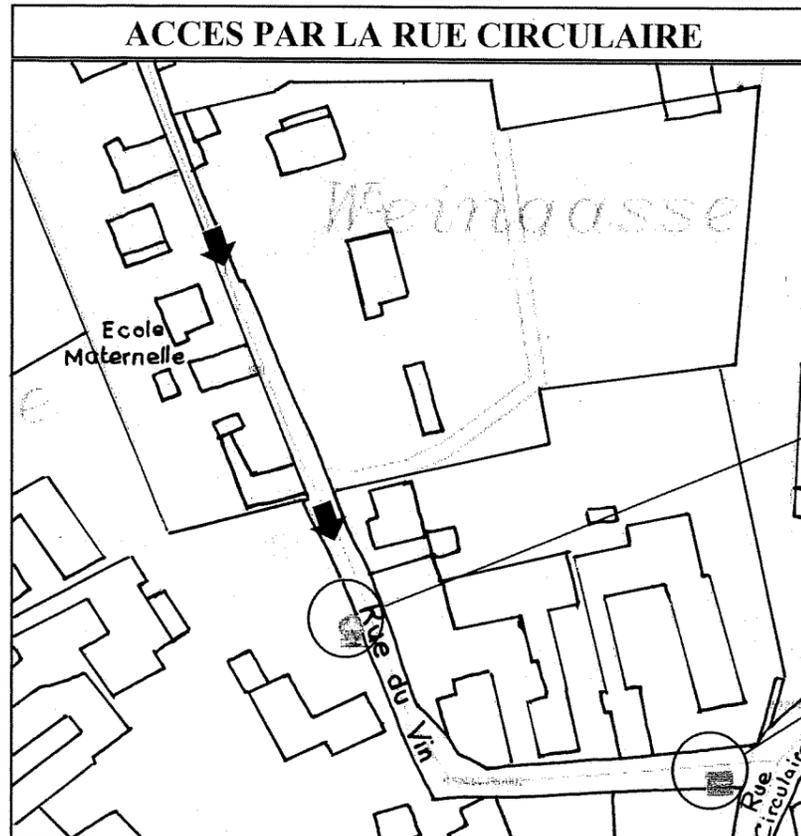
Sens de circulation : place de l'Eglise vers la rue Circulaire



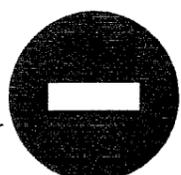
Panneau indiquant le sens de circulation, il indique également qu'une voie à contresens est réservée aux cycles.



Panneau de limitation à 30 Km/h.



A noter : le sens unique serait effectif à partir du panneau "sens interdit" et ne concerne pas les cyclistes



Sauf cyclistes



Des nouvelles de notre école

Madame Nathalie Sins assure depuis la rentrée scolaire 2000 la direction de l'école de Limersheim. La rentrée scolaire 2001/2002, a démarré avec un effectif de 61 élèves, soit deux élèves de plus que l'année scolaire précédente.

Les effectifs des trois classes se décomposent de la manière suivante :

La classe de maternelle - rue du Vin :

Madame Fabienne Grévilot, institutrice titulaire du poste, après son congé de maternité, est en congé parental. Elle est remplacée par Madame Laurence Klumb. Comme les années précédentes, elle est secondée par Madame Christiane Bottemer qui assure la fonction d'ATSEM (aide maternelle). La maternelle accueille 23 enfants, soit un élève de plus que l'année dernière.

P.S.	- petite section	7 enfants
MS	- moyenne section	13 enfants
G.S.	- grande section	3 enfants

Ecole élémentaire - rue du Vin :

La classe de Madame Laurence Ritter, professeur des écoles, compte 15 enfants, soit 3 enfants de moins que l'année précédente.

C.P.	- cours préparatoire	7 enfants
CE1	- cours élémentaire 1ère année	8 enfants

Ecole élémentaire - place de l'Eglise :

La classe de Madame Nathalie Sins, directrice d'école, accueille 23 élèves, soit 4 enfants de plus par rapport à l'année scolaire précédente.

C.E.2	- cours élémentaire 2ème année	9 enfants
C.M.1	- cours moyen 1ère année	4 enfants
C.M.2	- cours moyen 2ème année	10 enfants

Avec la venue de notre nouvelle directrice d'école incontestablement, une nouvelle dynamique s'est instaurée. La rigueur, l'exigence est de mise, ce qui dans le cadre d'une démarche pédagogique est une excellente chose.

L'émergence de projets :

Classe transplantée à l'Ecomusée d'Ungersheim "patrimoine" organisée par la classe du cycle 3 (CE2/CM1/CM2 grande école du 23 au 28 avril 2001. Pour financer ce projet, diverses opérations ont été mises en œuvre : ramassage de journaux, vente de gâteaux et d'objets réalisés par les enfants. Pour soutenir cette démarche et réduire la participation financière des parents, la commune a accordé une aide de 10,- Frs /jour / enfant (total 950,- F) permettant d'obtenir pour ce projet, une subvention complémentaire de 3 135,- Frs par le Conseil général.

Sur le fond, cette opération de classe transplantée s'inscrit dans le cadre du projet de l'école de Limersheim : "vers l'autonomie", le but est *"l'apprentissage d'un comportement intellectuel et social responsable des élèves par l'établissement de repères en vue d'une intégration harmonieuse dans la vie scolaire"*. (Extrait du projet de l'école de Limersheim)

Par cette classe transplantée, l'enseignante cherchait à faire comprendre aux enfants la chance qu'ils ont de vivre dans un village rural traditionnel, de leur faire découvrir, par un retour dans le temps, le mode de vie que menaient leurs ancêtres. Sur le site d'Ungersheim, les enfants ont pu découvrir les métiers de nos aïeux :

- Ateliers de construction de maisons traditionnelles : torchis, charpente, couverture
- La forge
- Nourrissage des animaux de la ferme etc...

Cette expérience a permis au retour, la production de textes narratifs, descriptifs et explicatifs. et la présentation d'une exposition lors de la kermesse de fin d'année. Par ailleurs, le vécu de chacun en groupe, a certainement été un moment fort pour ces enfants.

Elaboration d'un journal de l'école "La flamme des dragons" :

Un journal est avant tout un outil d'information et de communication, on peut s'imaginer que les phases d'apprentissage sont très fortes pour les élèves : échanges, se mettre d'accord sur le contenu, répartition des tâches, s'appropriier l'outil informatique, respect des délais, etc...

Cette démarche de production collective permet notamment de développer chez l'enfant une qualité relationnelle basée sur l'écoute et l'échange.

Obtention de moyens pédagogiques modernes :

L'école de Limersheim s'est vue attribuer par la Communauté des Communes du Pays d'Erstein, à la demande de l'équipe pédagogique, un poste multimédia avec imprimante et scanner.

Grâce à un projet d'accompagnement au projet école, présenté et adressé à l'Education Nationale, l'école a également obtenu des moyens financiers permettant d'acquérir deux appareils photo numérique.

Atelier de poterie :

Cet atelier a été mis en place dans la classe de Madame Ritter, l'animation était assurée par une céramiste. Cette expérience fort intéressante, permettant de faire découvrir aux jeunes enfants la terre que l'on peut travailler avec ses mains, a été financée par les associations de parents d'élèves de Limersheim.

Pour prolonger cette expérience, la commune a octroyé une aide financière substantielle.

Téléphone dans les classes :

L'école maternelle était dépourvue de cet équipement. Vu que la réglementation en vigueur demande qu'une classe soit joignable en permanence, la maternelle a été dotée d'un téléphone sans fil. Les classes sont dorénavant joignables : maternelle + CP/CE1 : 03 88 64 18 84 et CE2/CM1/CM2 : 03 88 68 58 55

Remplacement de la glissade :

Une petite glissade équipait la cour de l'école de la rue du Vin. En raison de la non conformité de cet équipement de jeu, la commune a dû procéder à son enlèvement.

La Commune a acheté un nouveau jeu sur ressort "trèfle" permettant à 2 ou 4 enfants de s'adonner à une activité ludique "se balancer". Cet équipement est garanti conforme aux normes AFNOR.

Budget alloué à l'école :

Par le passé, un budget était attribué à chaque classe, et géré par la municipalité. Depuis le 1^{er} janvier 2001, selon les souhaits des enseignants, un budget de 16 500,- Frs pour le matériel pédagogique et les fournitures et de 6 000,- Frs pour le transport (sorties, piscine) est mis à disposition de la directrice de l'école, charge à elle de répartir équitablement ces moyens en fonction des besoins de chaque classe.



Ecomusée 2001 - La promenade en charrette tirée par des bœufs

L'ANNEE SCOLAIRE 2000/2001 EN PHOTOS



LES EPOUVANTAILS

Confectionnés par les enfants des trois écoles. Ces épouvantails ont été vendus aux enchères lors de la kermesse scolaire, ils ont eu beaucoup de succès car les acquéreurs furent nombreux. Certains sont toujours encore visibles dans les cours ou jardins.

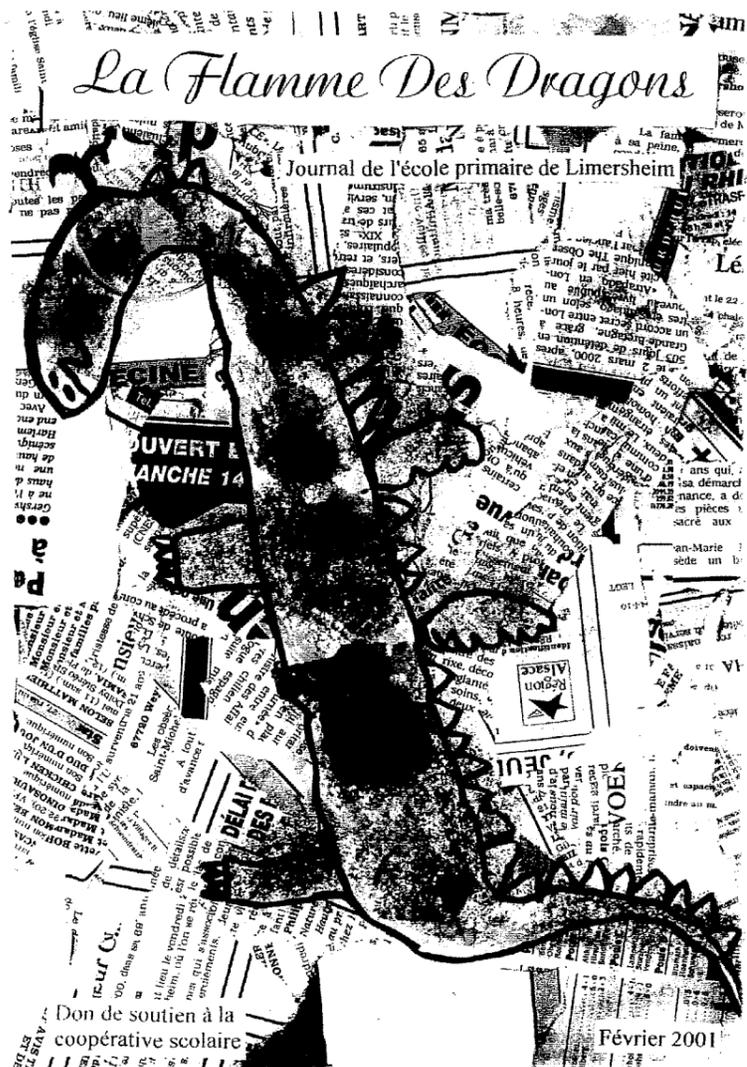


LES ÉLÈVES À L'ÉCOMUSÉE

Photo de groupe

JOURNAL "LA FLAMME DES DRAGONS"

Ce journal a été réalisé avec enthousiasme par les enfants des trois écoles. La prochaine édition est attendue avec impatience.



Les enfants exposent avec fierté leurs pâtisseries, les fameux "lämmele"

UNE PAGE DE L'HISTOIRE

Quelques décisions du conseil municipal de Limersheim de 1804 à 1887

17.12.1804 Maire : SCHNEE Jean

Le conseil municipal adresse une pétition à Monsieur le Sous-préfet concernant la pompe à incendie en très mauvais état et totalement inutilisable, et sollicite l'autorisation de la faire réparer.

Finalement le conseil municipal décide le 16 mai 1809 de remplacer l'ancienne pompe à incendie par une neuve.

21.09.1918 Maire : BINNERT Mathias

La séance présidée par le maire et en présence des conseillers Bottemer, Binnert, Mahler, Mutschler, Reibel, Reibel, Schaal et Sprauel est consacrée à l'acquisition d'un orgue pour l'église. La réalisation de cet ouvrage est confiée au facteur d'orgues CALLINET, domicilié à Rouffach pour un prix de 3800,- Frs. L'orgue devra être achevé à la Pentecôte 1813. Le dernier terme sera payé après une année de garantie en 1814.

07.04.1839 Maire : KIEFFER Mathias.

Le conseil municipal réuni, pour délibérer sur le projet du tracé du chemin de fer de Strasbourg à Bâle, considère que si on rectifie ou transfère le cours de la Scheer pour le longer à droite de la ligne, les champs en souffriront beaucoup par suite des inondations et causera un grand dommage aux champs parce que tous les ans, la scheer déborde et arrose les prairies et que l'eau viendra alors aux champs.

1843 à 1845 Maire : DIEBOLT Jean

L'école communale était alors sur la place de l'église, était tout à fait délabrée et inhabitable pour l'instituteur. Il est question de la changer de place, mais le conseil municipal estime que le terrain désigné est malsain et très humide où existait pendant longtemps un fossé de plus de 20 m de long et de 8 à 10 m de large. De plus, vu la position de l'église, l'endroit serait privé de la lumière du jour et exposé au vent du Nord. Cependant, l'ancienne école fut démolie et la nouvelle fut construite en 1845.

1846 Maire : DIEBOLT Jean

La couverture du clocher est en mauvaise situation et sa réparation est très urgente. Le conseil municipal demande un secours à l'Administration supérieure. En 1848, un devis de 1.150,- Frs est présenté par le sieur WEIN, couvreur en ardoises, demeurant à Strasbourg, et concerne les travaux urgents de réparation à la flèche du clocher.

1849 Maire : BEYHURST Cyriaque.

De grosses réparations sont à faire de toute urgence sur le presbytère. Le devis s'élève à 1.200,- Frs.

1859 Maire : SCHNEE Chrétien

La reconstruction du presbytère deviendra imminente dans quelques années. La commune croit pouvoir réunir sur 5 ans, la somme de 10.000,- Frs. Les habitants se chargent de faire les corvées de toute nature, de conduire gratuitement sur place tous les matériaux nécessaires et faire les mains d'œuvres.

Novembre 1865 Maire : SCHNEE Chrétien

L'horloge de l'église se trouve dans un état de délabrement complet, ne fonctionne plus depuis plus de 2 mois. Les plaintes générales des habitants demandent unanimement une horloge neuve suivant le système Schwilgué. Les Frères Ungerer, horlogers, successeurs de Monsieur Schwilgué sont chargés de la fourniture et du placement de la nouvelle horloge. Elle devra remplir les fonctions suivantes : indiquer le temps en heures sur 4 cadrans de 1.70 m, peints à fond noir avec chiffres dorés. Sonner les 4 quarts d'heure à double coups sur 2 clochers et l'heure sur une autre cloche d'a peu près 350 kg. Marcher passé 30 heures d'un remontage à l'autre. Garantie : 5 années - Coût : 2.250,- Frs.

21.06.1887 Maire : ISSENHART

Le maire soumet au conseil municipal le plan d'acquisition des nouveaux bancs pour l'église. La dépense est estimée à 2.415,- marks, financée par un crédit communal de 2.000 marks et de 415 marks à prendre sur le produit de la chasse.



C'est grâce aux travaux de recherches de Monsieur Paul Gatty que nous pouvons vous donner un aperçu de la vie communale au 19^e siècle.



LA PAGE DU FOYER CLUB ST DENIS

ACTIVITES ET ANIMATIONS 2001

TENNIS DE TABLE

La section est composée de 3 équipes adultes et 3 équipes jeunes qui participent aux différentes compétitions de l'AGR. Classement honorable pour toutes les équipes à l'issue du championnat. 8 jeunes ont suivi un stage technique de 2 jours à Gerstheim.

Animateurs: Michel DAZY - Jean-Pierre DIEBOLT

GYMNASTIQUE FEMININE

Chaque mardi après-midi et le jeudi en soirée une vingtaine de participantes se retrouvent pour conserver entrain, forme et jeunesse.

Animatrice: Chantal DIEBOLT

GROUPE DANSE

La danse artistique est leur passion. Les 6 jeunes filles composent leurs chorégraphies et se produisent en spectacle à l'occasion des fêtes au village et dans les environs.

Animatrice: Audrey LINTZ

GROUPE ANIMATION JEUNES

Le groupe est toujours actif et se retrouve régulièrement dans la salle du Forum. Les jeunes ont organisé un lavage de voitures, la tombola et la vente de gui au profit du Secours Catholique.

Animateur: Sébastien HURSTEL

SECTION MUSICALE

2 groupes soit 10 musiciens sont installés au sous-sol du Foyer. Ils se sont produits sur scène dans la région une dizaine de fois.

Animateur: David MEYER

SECTION RESEAU

Une vingtaine de membres se retrouve mensuellement au foyer pour s'adonner à leur passion, les jeux vidéo.

Animateur: Christophe GUILLAUME

ANIMATIONS

Halloween, soirée grillades, soirée récréative, etc. Les bénévoles et les jeunes se sont retrouvés en de nombreuses occasions dans l'amitié et la bonne humeur

VOYAGE AU PAYS DU MONT BLANC

Une conductrice d'élite et une superbe ambiance ont permis à la cinquantaine de participants de passer 4 jours de détente et d'amitié inoubliables.

FETE VILLAGEOISE 2001

Encore un grand succès pour cette 8^{ème} fête qui a rassemblé près de 8000 personnes autour du thème **LE CHEVAL**

TOURNOI DE PETANQUE

Heureuse initiative et bel après-midi convivial et sportif pour les 40 participants de cette première édition d'un tournoi qui sera reconduit en 2002.

SALLE POLYVALENTE

Un équipement indispensable à la vie sociale et culturelle de notre village. 248 journées d'occupation en 2001.

ZOOM SUR LES COULISSES

19 réunions (comité, commission fête villageoise, sections sportives, AGR) ont été nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de l'association.

Le Foyer-Club en images



Lors de la fête paroissiale 2001, le Président du Foyer-club remet un chèque de 5 000 Frs au profit du Secours catholique d'Alsace.



Fête du village 2001, cette manifestation a connu une affluence record.

Traditionnelle
séance de lavage
de voitures
par les jeunes
du Foyer-club.



Les vainqueurs
du tournoi
de pétanque.



Voyage de 4 jours au Pays du Mont-Blanc.



La section
de gymnastique
du jeudi.



La section danse 2001.

La simplification administrative

Depuis le 26 décembre 2000, les documents à fournir lors d'une demande de formalité administrative ont été simplifiés. A l'avenir, il suffit de se présenter muni des pièces (en cours de validité) indiquées dans le tableau ci-dessous :

Comment obtenir

**Autorisation de sortie de territoire
Pour enfant mineur**

Documents à fournir

Carte nationale d'identité de l'enfant, livret de famille - s'il y a lieu, le jugement de divorce.

Carte nationale d'identité

Copie de l'acte de naissance à demander au lieu de naissance, deux justificatifs de domicile, deux photos d'identité, ancienne carte d'identité ou déclaration de perte ou de vol établie par la gendarmerie. S'il y a lieu le jugement de divorce - le certificat de nationalité.

Certificat de vie commune

Carte nationale d'identité, justificatif de domicile.

Inscription sur liste électorale

Carte nationale d'identité ou passeport, justificatif de domicile. Les demandes d'inscription sont reçues toute l'année jusqu'au 31 décembre. La période de révision de la liste a lieu du 1^{er} septembre au 31 décembre.

La légalisation de signature

Carte nationale d'identité ou passeport.

Mariage

Extrait de naissance, un certificat pré-nuptial, une pièce d'identité (des futurs époux et des témoins), justificatif de domicile.
Si nécessaire - le jugement de divorce - l'acte de naissance des enfants à légitimer.

Passeport

Ancien passeport, carte nationale d'identité, un justificatif de domicile, deux photos, un timbre fiscal de 400 F.

Permis de chasse

Permis, attestation d'assurance, timbres fiscaux.

Photocopies certifiées conformes

Pour les étrangers

Reconnaissance anticipée

Carte nationale d'identité, la profession. Si nécessaire le livret de famille des parents naturels.

Pour mémoire : les fiches individuelles et familiales sont supprimées. Il suffit, soit de présenter une pièce d'identité en cours de validité (certifiée conforme à l'original), soit d'envoyer une photocopie de cette pièce, soit du livret de famille à l'organisme qui en fait la demande.

Sapeurs-Pompiers

MANOEUVRES ET INTERVENTIONS ANNEE 2001



MANOEUVRES : 11

- 8 manœuvres équipe 1 ou 2
- 2 manœuvres ensemble du corps
- 1 manœuvre avec le CPI de Hindisheim.

NIDS DE GUÊPES : 4

- 15 mai, chez M. SCHAAL Claude
- 15 mai, chez MME GISELE
- 23 juillet, chez M. ANTZ Benoit
- 14 août, chez M. WINUM



FEUX : 3

- 1 feu de voiture, rue des bois
- 1 feu de cheminée, VOLLMER Valentine

ASSISTANCE À PERSONNE : 1

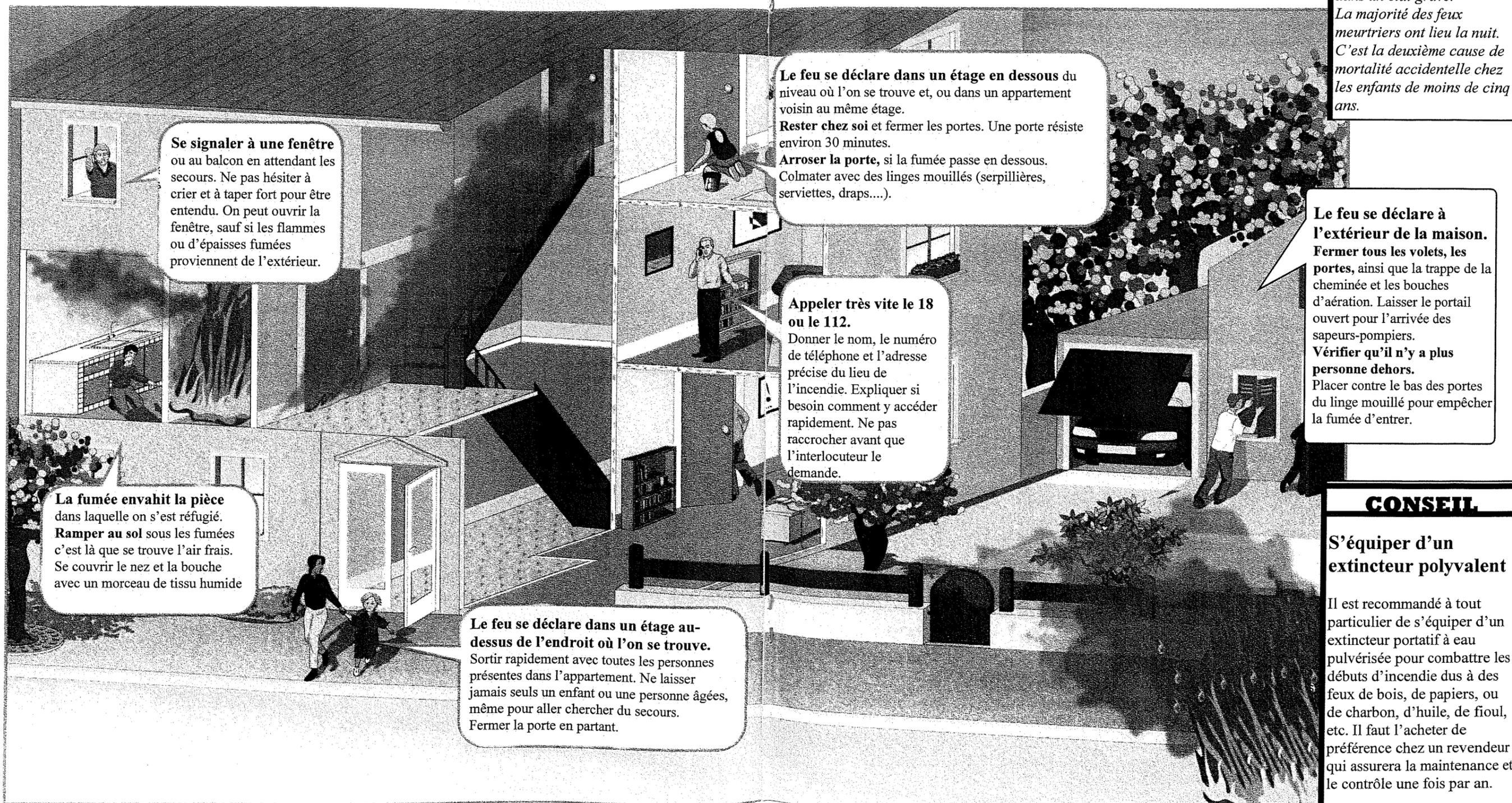
- HUBERT théodore, 1 rue des Noyers



Les sapeurs-pompiers de Limersheim remercient tous les habitants qui leur ont témoigné leur sympathie et accordé leur soutien, lors du feu de la St. Jean et à l'occasion de la vente des insignes et des calendriers. Ils souhaitent également à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

À FAIRE EN CAS D'INCENDIE

Faut-il sortir de chez soi ou se calfeutrer à l'intérieur ? Tout dépend de l'endroit où l'on se trouve : au-dessus ou en dessous du feu.



Se signaler à une fenêtre ou au balcon en attendant les secours. Ne pas hésiter à crier et à taper fort pour être entendu. On peut ouvrir la fenêtre, sauf si les flammes ou d'épaisses fumées proviennent de l'extérieur.

La fumée envahit la pièce dans laquelle on s'est réfugié. **Ramper au sol** sous les fumées c'est là que se trouve l'air frais. Se couvrir le nez et la bouche avec un morceau de tissu humide

Le feu se déclare dans un étage au-dessus de l'endroit où l'on se trouve. Sortir rapidement avec toutes les personnes présentes dans l'appartement. Ne laisser jamais seuls un enfant ou une personne âgées, même pour aller chercher du secours. Fermer la porte en partant.

Le feu se déclare dans un étage en dessous du niveau où l'on se trouve et, ou dans un appartement voisin au même étage. **Rester chez soi** et fermer les portes. Une porte résiste environ 30 minutes. **Arroser la porte**, si la fumée passe en dessous. Colmater avec des linges mouillés (serpillières, serviettes, draps....).

Appeler très vite le 18 ou le 112. Donner le nom, le numéro de téléphone et l'adresse précise du lieu de l'incendie. Expliquer si besoin comment y accéder rapidement. Ne pas raccrocher avant que l'interlocuteur le demande.

Le feu se déclare à l'extérieur de la maison. Fermer tous les volets, les portes, ainsi que la trappe de la cheminée et les bouches d'aération. Laisser le portail ouvert pour l'arrivée des sapeurs-pompiers. **Vérifier qu'il n'y a plus personne dehors.** Placer contre le bas des portes du linge mouillé pour empêcher la fumée d'entrer.

COMPRENDRE

L'ampleur du danger

En France, un incendie domestique se produit toutes les deux minutes. Parmi les victimes de ces incendies, une personne sur deux décède ou est hospitalisée dans un état grave. La majorité des feux meurtriers ont lieu la nuit. C'est la deuxième cause de mortalité accidentelle chez les enfants de moins de cinq ans.

CONSEIL

S'équiper d'un extincteur polyvalent

Il est recommandé à tout particulier de s'équiper d'un extincteur portatif à eau pulvérisée pour combattre les débuts d'incendie dus à des feux de bois, de papiers, ou de charbon, d'huile, de fioul, etc. Il faut l'acheter de préférence chez un revendeur qui assurera la maintenance et le contrôle une fois par an.

**COMITE DES FEVES
LIMERSHEIM**

**Calendrier des fêtes et manifestations
2001 - 2002**

OCTOBRE 2001

02 octobre 2001 Réunion Comité des Fêtes à Limersheim à 20 H (mairie).
12 octobre 2001 Collecte de sang.
14 octobre 2001 Fête patronale Saint Denis.
16 octobre 2001 Réunion du Comité des Fêtes à Hindisheim.
27 octobre 2001 Halloween à Hindisheim au Club-house par les arboriculteurs.
28 octobre 2001 Manœuvre d'automne par les Sapeurs Pompiers.
28 octobre 2001 Rencontre des Chorales à Gerstheim.
31 octobre 2001 Cérémonie au monument aux morts (après la messe).

NOVEMBRE 2001

04 novembre 2001 Vente de calendriers - Sapeurs Pompiers.
10 novembre 2001 Soirée théâtrale par les Donneurs de sang.
17 novembre 2001 Soirée théâtrale. par les Donneurs de sang.
18 novembre 2001 Après-midi théâtrale par les Donneurs de sang.
24 novembre 2001 Repas de la Sainte Barbe - Sapeurs Pompiers.
24 novembre 2001 Banque alimentaire
24 novembre 2001 Inauguration du Crédit Mutuel à Erstein.
25 novembre 2001 Vente de calendriers - Chorale - Fête de Ste Cécile

DECEMBRE 2001

06 décembre 2001 Saint Nicolas dans les écoles.
09 décembre 2001 Fête des personnes âgées.
15 & 16 décembre 2001 Vente de gui par le Foyer-Club.
16 décembre 2001 Concert de Noël de la Chorale à Hindisheim.

JANVIER 2002

06 janvier 2002 Réception du nouvel an.
18 janvier 2002 Collecte de sang
27 janvier 2002 Fête paroissiale.

FEVRIER 2002

03 février 2002 Tournoi interne de tennis de table Foyer-Club.
08 février 2001 Assemblée générale des arboriculteurs.
23 février 2002 Cours de taille à Limersheim - 14 H.

MARS 2002

02 mars 2002 Cours de taille à Hindisheim - 14 H.
17 mars 2002 Manœuvre de printemps Sapeurs Pompiers.
24 mars 2002 Vente de gâteaux - Place de l'Eglise après la messe.
30 mars 2002 Lavage de voitures par les jeunes du Foyer-Club.

AVRIL 2002

14 avril 2002 Tombola du Foyer-Club.
26 avril 2002 Manœuvre combinée des Sapeurs Pompiers à Hindisheim.

MAI 2002

01 mai 2002 Sortie pedestre Foyer-Club.
03 mai 2002 Collecte de sang. Et assemblée générale.
08 mai 2002 Concours de pêche à Hindisheim.

JUIN 2002

2 juin 2002 Fête villageoise - Foyer-Club.
15 juin 2002 Course cycliste.
22 juin 2002 Kermesse des écoles.
29 juin 2002 Feu de la Saint Jean - Sapeurs Pompiers.

JUILLET 2002

13 juillet 2002 Soirée familiale et feu d'artifice AAPPMA.
26 juillet 2002 Collecte de sang.

AOUT 2002

31 août 2002 Excursion arboriculteurs.

SEPTEMBRE 2002

28 & 29 septembre 2002 Exposition de fruits à Limersheim.

OCTOBRE 2002

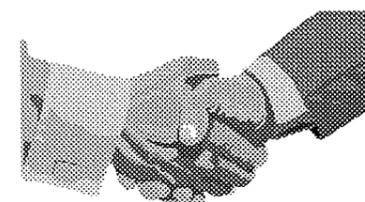
04 octobre 2002 Collecte de sang.
13 octobre 2002 Fête patronale Saint Denis.
26 octobre 2002 Halloween - Arboriculteurs à Hindisheim

NOVEMBRE 2002

16 novembre 2002 Soirée théâtrale - Donneurs de sang bénévoles.
23 novembre 2002 Soirée théâtrale - Donneurs de sang bénévoles.
24 novembre 2002 Après midi théâtrale - Donneurs de sang bénévoles.
30 novembre 2002 Repas de la Ste Barbe - Sapeurs Pompiers

DECEMBRE 2002

06 décembre 2002 Saint Nicolas à l'école.
08 décembre 2002 Fête des personnes âgées.



Flash sur l'agriculture de Limersheim

Petit village paisible et calme à 25 minutes de Strasbourg, dans la plaine d'Erstein avec un pied dans le Bruch de l'Andlau.

Charmante cité avec sa spécificité, sa rue circulaire bordée d'anciennes fermes à colombages très bien entretenues.

La plupart des six cents habitants qui animent le village se déplacent le matin pour aller travailler à l'extérieur. Il y reste une quinzaine d'exploitations agricoles, une partie en pluri-activité et le reste en temps plein.

Le ban de la commune s'étend sur une superficie de 537 ha, dont 120 ha de forêts et 400 ha de prés et de terres labourables. Il est limité par les communes avoisinantes de Ichtratzheim – Hipsheim – Nordhouse – Erstein – Schaeffersheim – Meistratzheim et Hindisheim.

Nos terres sont irriguées du côté Est par la Scheer qui prend sa source à l'Ungersberg. Elle se faufile à travers la plaine et se jette dans l'Andlau à Fegersheim. Du côté Ouest, le Bruch est traversé par l'Andlau - dont le lit a été rectifié dans les années 1890-1895 alors que l'Alsace faisait partie de l'Empire allemand ; de cette époque datent les charmants ouvrages sur l'Andlau, essentiellement des ponts à écluse en pierres de grès des Vosges taillées.

▪ Limersheim : un paysage agricole diversifié.

Avec ses 15 agriculteurs, la commune de Limersheim nous offre un paysage varié. Sur les 400 ha cultivés, on trouve du maïs, du blé, des prairies, mais aussi du tabac, des betteraves à sucre, du chou à choucroute, et d'autres variétés de légumes moins répandues, du chou rouge, du chou blanc, du chou de Milan, des asperges, de l'ail, preuve du dynamisme des agriculteurs qui ont su se lancer dans de nouvelles productions diversifiées pour pouvoir vivre sur de petites surfaces.

▪ Le maïs ; une matière première largement utilisée.

Cultivé depuis 500 ans en Europe, le maïs a trouvé dans les sols et le climat alsaciens les éléments favorables à son développement, puisque c'est l'Alsace qui détient les meilleurs rendements moyens, rivalisant avec la région Poitou Charente ou le Sud-Ouest. Le quart du maïs alsacien est utilisé sur place par les amidonneries et les semouleries, notamment pour l'alimentation humaine. Le reste est exporté et utilisé essentiellement pour l'alimentation animale.

▪ Dans quoi trouve-t-on du maïs ?

Dans plusieurs centaines de produits de la vie quotidienne :

- | | |
|-----------------------------------|--|
| - dans l'alimentation humaine : | céréale, farine, crème, sauce, bière, maïs doux, pop corn. |
| - pour l'hygiène : | dentifrice, produits d'entretien. |
| - pour les matériaux : | papier, carton, colle, textile. |
| - pour la santé : | glucose, vitamine C, aspirine. |
| - dans les produits écologiques : | plastique biodégradable, éthanol, carburant. |
| - dans l'industrie : | abrasif, moulage, pneumatique. |
| - et aussi : | peinture, pâte à modeler. |



▪ Les agriculteurs : des techniciens de plus en plus pointus.

A la sortie de la 2^{ème} guerre mondiale, les agriculteurs n'avaient qu'un seul mot d'ordre : produire, afin d'assurer l'autosuffisance alimentaire. Ce « contrat » a été largement rempli, à tel point que les exportations s'élèvent aujourd'hui à 37 milliards d'euros. Depuis une vingtaine d'années et de façon encore plus accentuée, tout récemment, les agriculteurs doivent non seulement produire à bas prix, mais aussi fabriquer des produits de qualité, en respectant leur environnement. Défis relevés par les agriculteurs, même s'ils ont entraîné de profonds changements dans les façons de travailler.

Ainsi les apports d'engrais et les traitements sont raisonnés en fonction des besoins des plantes, de la nuisibilité des mauvaises herbes et des ravageurs. Alors qu'il y a 30 ans, les engrais étaient apportés en une seule fois, on les fractionne aujourd'hui en 2 ou 3 apports pour les amener quand la plante les absorbe ; ce qui évidemment oblige à sortir l'épandeur plus souvent.

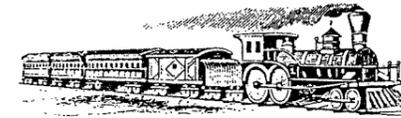
Autre exemple les efforts réalisés par les agriculteurs pour l'environnement : ces plantes que vous avez sans doute vues en automne et qui sont mises en place pour utiliser les nitrates libérés par le sol. Ces plantes ne seront pas récoltées mais enfouies dans le sol, servant ainsi d'engrais vert.



L'agriculteur devra toujours assurer une fonction de production importante – il faut nourrir la planète ; il contribue aussi à façonner des paysages diversifiés dans lesquels nous aimons vivre, et il protège son environnement, ce qui est de la responsabilité de chacun.



Maurice Hamm



Augmentation de la capacité sur la ligne Strasbourg-Bâle

Modalités de la concertation préalable liée à la création d'évitements autour d'Erstein dans le cadre du projet de la plaine d'Alsace

I. Présentation du projet :

1. Contexte général

La ligne Strasbourg Mulhouse Bâle constitue l'armature du réseau ferré alsacien et par suite un axe majeur du réseau ferré français pour le déplacement des personnes et le transport des marchandises.

Elle est empruntée par des trains grandes lignes, des trains de fret et des TER (TER 200, TER semi-direct, trains omnibus).

L'amélioration de la capacité actuelle de cette ligne s'inscrit dans l'évolution générale du trafic ferroviaire en plaine d'Alsace, à travers :

- l'arrivée du TGV Est-européen
- la volonté de développer le transport régional pour faire face à la saturation du réseau routier à Strasbourg
- le développement du fret

2. Etat des lieux : la capacité limitée de la ligne actuelle :

Sur cette ligne électrifiée, à double voie, circulent des trains ayant des temps de parcours très différents. On constate par exemple des différences de 20 minutes sur le trajet Strasbourg-Sélestat entre un train semi-direct et un TER 200 ou encore 15 minutes sur Mulhouse-Bâle entre un omnibus et un TER 200.

L'infrastructure actuelle ne permet pas le dépassement des trains lents par les trains rapides sauf en quelques points isolés (notamment certaines gares), ce qui empêche le développement du trafic.

3. Objectifs

L'axe ferroviaire Nord-Sud alsacien connaît une circulation dense (71 trains par sens en moyenne quotidienne, plus de 80 en jour de pointe, sur certains tronçons), mais n'atteint la saturation que dans les plages horaires correspondant aux déplacements domicile-travail.

Pour l'avenir, des perspectives de croissance de trafic se profilent à plus ou moins long terme :

- Des TER, notamment dans les zones périurbaines de Strasbourg et de Mulhouse,
- Les trafics TGC Est et Rhin-Rhône pour les grandes lignes,
- Le Fret, caractérisés par le développement du transport combiné et du trafic international,
- Une augmentation progressive des dessertes TER interurbaines et inter-régionales.

Le programme d'amélioration de l'infrastructure entre Strasbourg et Saint-Louis porte sur les sections de ligne où la capacité est la plus saturée et où la demande était la plus forte.

4. Améliorations à apporter: la création d'éléments de 3^{ème} voie autour d'Erstein, permettant le dépassement des trains lents par les trains rapides :

La création de deux tronçons de 3^{ème} voie entre Fegersheim et Benfeld, de longueur totale approximative 18 km, permet le dépassement des trains lents par des trains rapides.

Ces aménagements sont constitués par :

- un tronçon nord de Fegersheim à Erstein, de longueur 10 km environ, situé à l'est des deux voies existantes, dans le sens Mulhouse – Strasbourg,
- un tronçon sud entre Erstein et Benfeld situé à l'ouest des deux voies existantes.

Le choix de la position de ces évitements longs est apparu le plus favorable du point de vue de l'impact sur l'environnement.

Ces aménagements font partie du projet de la plaine d'Alsace, relatif à l'augmentation de capacité sur l'axe Strasbourg Bâle, inscrit au Contrat de Plan Etat-Région 2000/2006 pour un montant de 610 millions de francs, comprenant :

- La banalisation des voies 1 et 2 entre Strasbourg et Graffenstaden,
- La création de 18 km d'évitements longs autour d'Erstein,
- L'aménagement d'une voie centrale à Sélestat,
- La création de 8 km d'évitements longs au nord de Sierentz.

A ce programme d'aménagement, sont également inclus depuis le comité de pilotage du 31 mai 2001 :

- La création d'un quai court en gare de Strasbourg,
- Le rapprochement des appareils de voies en gare de Strasbourg.

L'infrastructure projetée permettra à l'heure de pointe une desserte TER omnibus toutes les ½ heures entre Strasbourg et Erstein, et le passage de 2 trains de fret par heure et par sens. Ces dispositions restent compatibles avec une extension progressive lors de phases ultérieures.

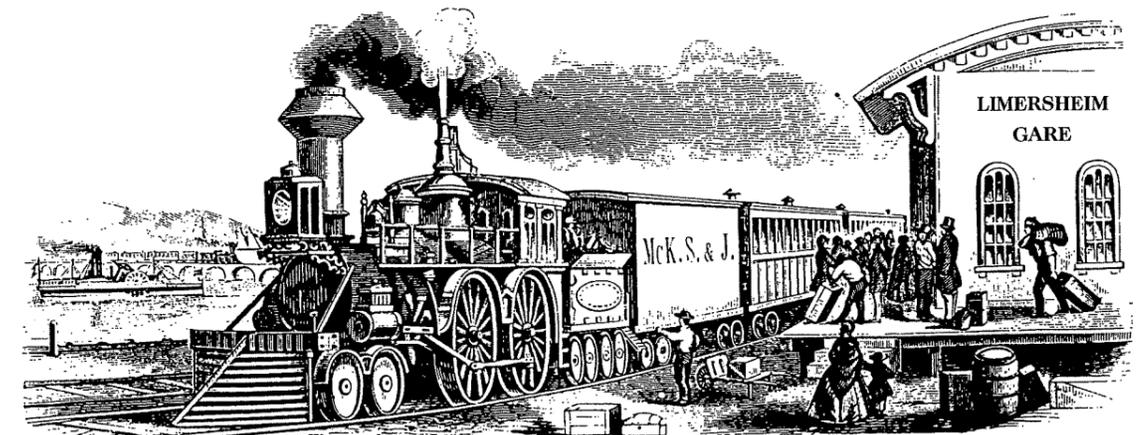
II. Modalités de la concertation préalable

En application des articles L.300-2 et R.300-1 à R.300-3 du code de l'urbanisme, ce projet comportant l'extension de l'emprise de gares ferroviaires doit faire l'objet d'une concertation préalable associant les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées.

Les modalités de la concertation doivent être définies par la personne publique ayant l'initiative de l'opération, c'est-à-dire RFF en tant que maître d'ouvrage des installations ferroviaires situées dans le périmètre des gares, et les conditions de son organisation sont fixées après avis des communes : Lipsheim et Fegersheim (pour l'arrêt de Lipsheim-Fegersheim), Hipsheim et Limersheim (pour l'arrêt de Limersheim), Erstein, Matzenheim et Benfeld ainsi que les communautés de communes Erstein et Benfeld .

Les modalités de la concertation définies par RFF, qui ont fait l'objet d'un accord des maires de ces sept communes lors d'une réunion du 28 septembre 2001, seraient les suivantes :

- Réalisation et mise en place d'une exposition par panneaux explicatifs du projet en mairie ou tout autre local adapté avec un registre de consignation des observations
- Distribution d'information sur le projet et les modalités de concertation dans les boîtes à lettres, dans les sept communes citées ci-dessus ainsi que dans les autres communes riveraines du projet
- Organisation d'une réunion publique à Fegersheim, Erstein et Benfeld dans des lieux adaptés



Amicale des donneurs de sang bénévoles de Limersheim

C'est en arrivant à la limite d'âge en tant que donneur et après 21 années de bénévolat en tant que président de l'amicale des donneurs de sang que Mr Maurice HAMM laisse sa place à Mr Alain HURSTEL lors de l'assemblée générale du 11 mai 2001.

Eh oui, une page se tourne, mais rappelons quand même que se fut Mr Maurice HAMM qui créa l'amicale des donneurs de sang de Limersheim, le 6 août 1979, avec à ses côtés :

Mr Raymond JEHL
Mme Agnès BINNERT
Mme Marthe WALTER
Mr Maurice HUGEL
Mr Jean-Marie LUTZ
Mr Auguste MUTSCHLER
Mr Pierre FOESSEL
Mr Georges SCHAAL



Les premières collectes permettaient de récolter plus de 50 dons, chiffre qui ne cessait de croître au fil des années et ceci jusque dans les années 90 où les importantes précautions sanitaires, mises en place, exclurent une partie des donneurs, surtout toutes les personnes ayant subi une transfusion. C'est pour cela que nous comptons sur tous les jeunes de plus de 18 ans et pour les encourager dans cette voie, nous vous livrons le témoignage de Guillaume et Grégory venus récemment grossir les rangs des donneurs de sang bénévoles.

"Notre concertation fut longue avant de nous jeter à l'eau pour notre premier don du sang. Nous avons effectué ce don en sachant qu'il sera utilisé à de bonnes fins. Le don fut d'autant plus agréable lorsque nous avons perçu la délicatesse des infirmiers, ce qui nous a fait oublier cette peur de la première fois.

C'est à nous les jeunes de perpétuer cet acte de citoyenneté et de le transmettre de génération en génération sans oublier que cela ne doit pas être une obligation, mais plutôt une envie.

Ca ne fait pas mal, certaines personnes disent même qu'elles se sentent mieux après un don."

Alors dites-vous bien que :

"Le don du sang c'est pas bien méchant"

Merci à Guillaume et Grégory et venez nombreux vous jeter à l'eau lors d'une prochaine collecte.





Dates des collectes années 2002 :

13/01/2002

03/05/2002

26/07/2002

04/10/2002

Toute l'amicale vous y attend et merci d'avance d'y venir nombreux, nous comptons sur vous.

En conclusion nous vous publions un poème de Monique STUTZ, une des gagnantes du concours de poésie organisé par l'amicale de donneurs de sang bénévoles d'ENTZHEIM.

Un des poèmes gagnants

*Il n'est point besoin d'être bleu
pour couler dans nos veines,
Il n'est point besoin d'être Roi ou Reine,
C'est une source qui irrigue toute la vie,
Qu'on soit pauvre, riche, grand ou petit !
Véritable Miracle de la Nature Humaine,
Il se donne, s'échange sans gêne,
Pour qui se trouve dans la peine,
Quelques gouttes de vous de temps en temps,
Et la source se transforme en torrent,
Quitte à inonder d'espoir un cœur,
Peut-être le vôtre ou celui d'un enfant,
C'est tout simple, une goutte de sang !
Pas de quoi en avoir peur !*

L'Amicale des donneurs de sang de LIMERSHEIM

Le curé Albert Ritt.

Nommé curé de la paroisse de Limersheim en remplacement du curé Jean Keith. L'installation officielle du curé Albert Ritt a eu lieu le 19 décembre 1965. A l'époque il a 44 ans, c'est un homme dans la pleine force de l'âge. Sa présence physique et son sens du contact ont marqué ceux qui l'on rencontré.

Sous son impulsion fût entrepris la restauration intérieure de l'église conformément à l'application de la réforme liturgique après le Concile Vatican II.

Par ailleurs, le curé Ritt accorda rapidement une grande attention aux jeunes. Il mettra à leur disposition son garage du presbytère pour que quelques adeptes puissent pratiquer leur sport favori, le tennis de table. On connaît la suite, cette initiative permit la rencontre des jeunes et déboucha sur la création du Foyer-club St Denis.



Accueil de monseigneur Arthur Elchinger



Jean Keith,
curé de
notre paroisse
de 1938 à 1965,
prédéceseur
du curé Ritt.

L'accueil officiel
dans la cour
du presbytère
par le maire
Joseph Issenhart.



Le curé Ritt,
accompagné
par le
recteur Sonntag.



Le curé Albert Ritt
se dirige vers l'église.

Remise des clés
de l'église
par le président
du conseil
de fabrique,
Joseph Kieffer.



Local bien étroit,
pourtant c'est bien
dans ce
modeste garage
que les premières
rencontres
de tennis de table
se sont déroulées.

Nous reproduisons ici le curriculum vitae du curé Albert Ritt, prononcé par Daniel Perrin, recteur de la basilique de Marienthal,

Chère famille en deuil,
Sœurs et frères qui êtes venus très nombreux pour entourer une ultime fois Monsieur le curé Albert Ritt,

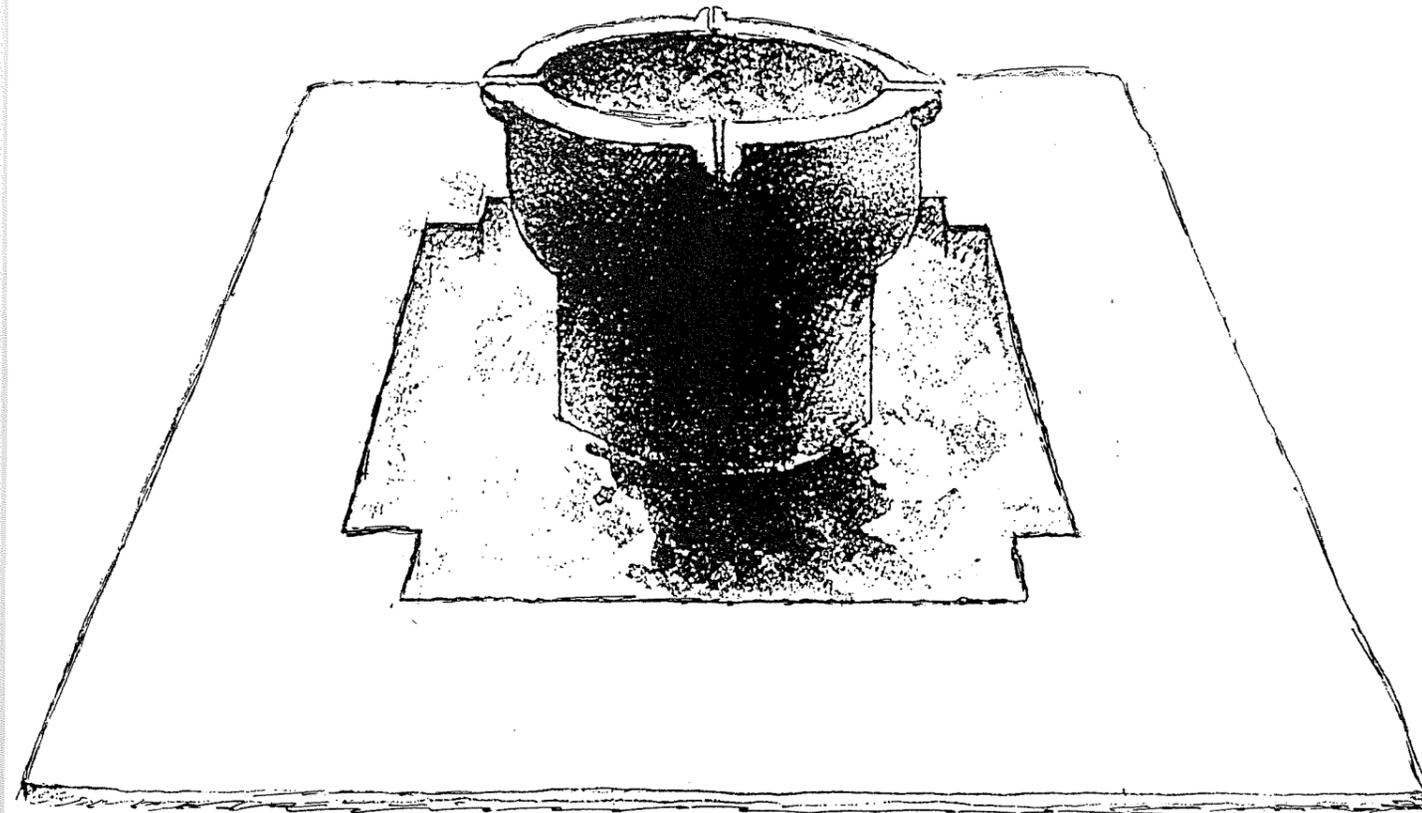
Que ce moment de célébration et d'évocation de sa vie devant le Seigneur nous apporte la paix et l'espérance.

Arrivé, il y a 4 ans à la Maison des Prêtres, il nous a quitté vendredi dernier en début d'après-midi après une opération grave et des suites opératoires que son état de santé n'a pas facilité.

Né le 18 avril 1921 à Uhlwiller comme fils de Joseph Ritt et de Eugénie Schalk, il a quitté son village pour des études secondaires au Collège Episcopal. Petit Séminaire de Zillisheim. La guerre est intervenue, qui a bouleversé le cours prévu des choses. Albert termine ses études secondaires à la Hohenstaufeschule de Haguenau et entre en 1941 au séminaire de Fribourg en Brisgau. Incorporé de force dans les armées allemandes en décembre 1943, il sera fait prisonnier sur le front de l'Est par les russes le 28 mars 1945. Libéré dès août 45, il retourne au Grand Séminaire de Strasbourg et est ordonné prêtre en 1949. Après un court passage à Walbourg en tant que professeur, l'abbé Ritt ira rejoindre comme vicaire durant 3 ans la paroisse St-Léon de Strasbourg Neudorf, puis durant 7 ans la paroisse Ste-Famille de Schiltigheim. De là, il part comme curé dans le Haut-Rhin, à Wittelsheim-Graffenwald, une paroisse du secteur des Mines de Potasse. En 1965, il est nommé curé de Limersheim et aumônier du C.M.R. (Chrétiens du Monde Rural) où il sera très apprécié et ce avant d'entamer l'étape la plus longue de son ministère à Lingolsheim de 1969 à 1992. De là, il assurera encore le ministère à Ohlungen de 1992 à 1997, date à laquelle il rejoint Marienthal. De cette vie bien remplie, je me permets de souligner deux traits: d'abord et surtout son souci des jeunes, son désir d'être proche d'eux, de les aider à grandir en hommes et en chrétiens, j'ajouterai son souci du patrimoine alsacien dont les éléments visibles restent diverses publications et surtout le musée du pain à Uhlwiller. Jusqu'au bout, Monsieur le curé Ritt a gardé cette curiosité face aux événements et surtout ce désir de contacts, de relations amicales face aux hommes.

"Je me suis bien battu, j'ai tenu jusqu'au bout de la course, je suis resté fidèle": voilà ce qu'écrivait Saint Paul à Timothée dans la lecture de dimanche dernier. Puisse le Seigneur lui remettre maintenant la récompense du vainqueur!

Une fontaine pour marquer l'entrée dans le 3^e millénaire.



Ce projet est né lors d'une soirée de réflexion sur les festivités du passage à l'an 2000. Sur le fond il s'agit de laisser une trace visible aux générations futures de cette date marquante.

L'idée d'une fontaine a été retenue car elle est associée à l'eau dont la préservation sera l'un des enjeux majeurs pour les générations à venir. Cette eau, que nous consommons à profusion dans le quotidien, est un des éléments fondamentaux indispensables à la vie. Ceux auxquels elle vient à manquer savent combien elle est précieuse.

La traduction matérielle de l'idée n'a pas été évidente, il faut bien le reconnaître. Lors d'une visite par le conseil municipal au jardin monastique des plantes médiévales d'Eschau nous avons découvert une fontaine singulière dont la pureté et l'harmonie des formes ont retenu notre attention.

Pour ceux qui l'ont déjà visité, le jardin monastique d'Eschau traduit le rêve de la perfection, un idéal d'harmonie, un souci d'équilibre individuel et collectif. Cet espace clos et protégé est l'expression du respect et de la gratitude que l'homme éprouve face à la création. Hommage au créateur à travers l'arbre, la plante, la fleur, la terre, le soleil, le jour, la nuit, les quatre saisons, le chaud, le froid, l'eau et à l'homme lui-même, placé au sommet de la création. Ce jardin est le reflet de l'idéal monastique bénédictin.

Les propos de M. Joseph Gross sur la symbolique de la fontaine nous ont profondément marqués. La commission Relation Publique auquel le projet a été confié s'est donnée le temps de la réflexion ; ce temps nécessaire à toute construction durable. La commission et plusieurs intervenants extérieurs ont étudié les différents aspects esthétiques, techniques et financiers, sans négliger les valeurs symboliques qui prévalaient au départ.

L'emplacement. Plusieurs endroits ont été évoqués, finalement c'est l'espace vert dans la cour de la mairie qui a été retenue. Une ouverture à la clôture permettra un libre accès à la fontaine.

La conception : cette réalisation, l'équipe municipale l'a voulue dans la pure expression sacrée de l'art roman. Deux sculpteurs ont été contactés et nous ont présenté quatre esquisses, toutes différentes dans leur conception. C'est finalement la proposition de M. Jean-Luc Hattemer, sculpteur originaire de Hindisheim, qui a été retenue. Son projet se rapprochant le plus à l'œuvre du jardin monastique d'Eschau.

Voici la description qui nous a été donnée par le sculpteur lui-même : « *La fontaine est taillée dans la pierre de notre région, du grès des Vosges en gros grains de Rothbach. Elle est constituée de trois blocs : une dalle carrée, évidée en son centre, un fût de forme octogonale et une vasque/auge de forme circulaire. Cet ensemble a la particularité d'offrir, à la place d'un simple bassin réceptionnant l'eau, un monolithe carré (renvoyant à la symbolique de la terre tandis que le cercle figure le ciel) sur lequel on peut marcher et qui invite à se (re)trouver dans l'espace de la fontaine.*

Une manière de délimiter un seuil, de marquer un passage entre deux espaces qualitativement différents : celui concret du lieu, et celui de la fontaine, petit univers autonome dont l'eau (et son double mouvement entre les deux bassins, entre le haut et le bas, entre le cercle et le carré, entre le ciel et la terre) symbolise la vie ».

Financement.

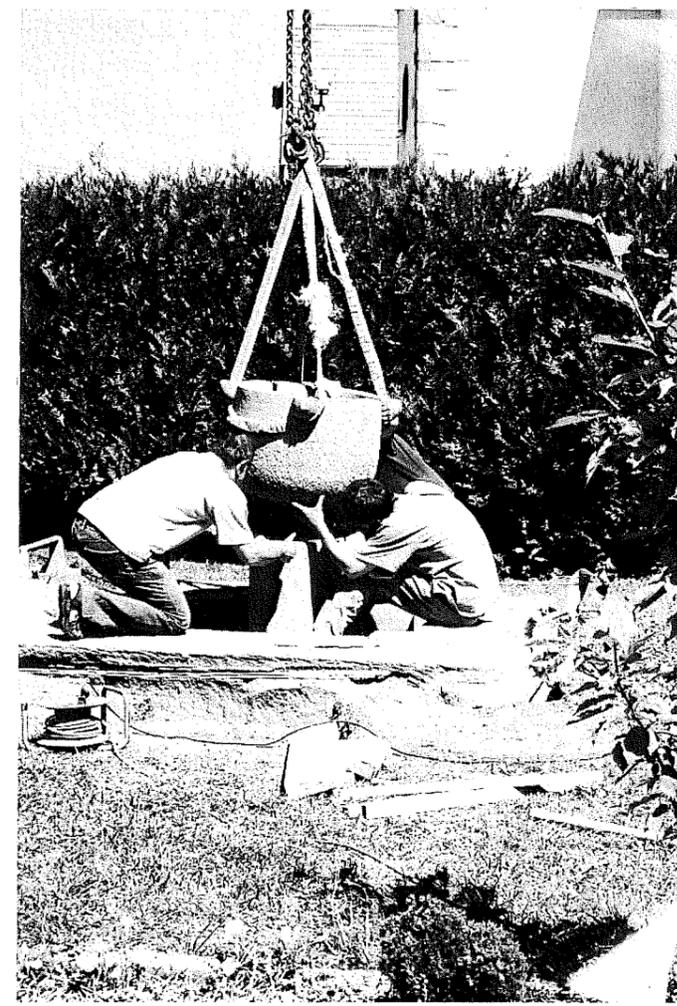
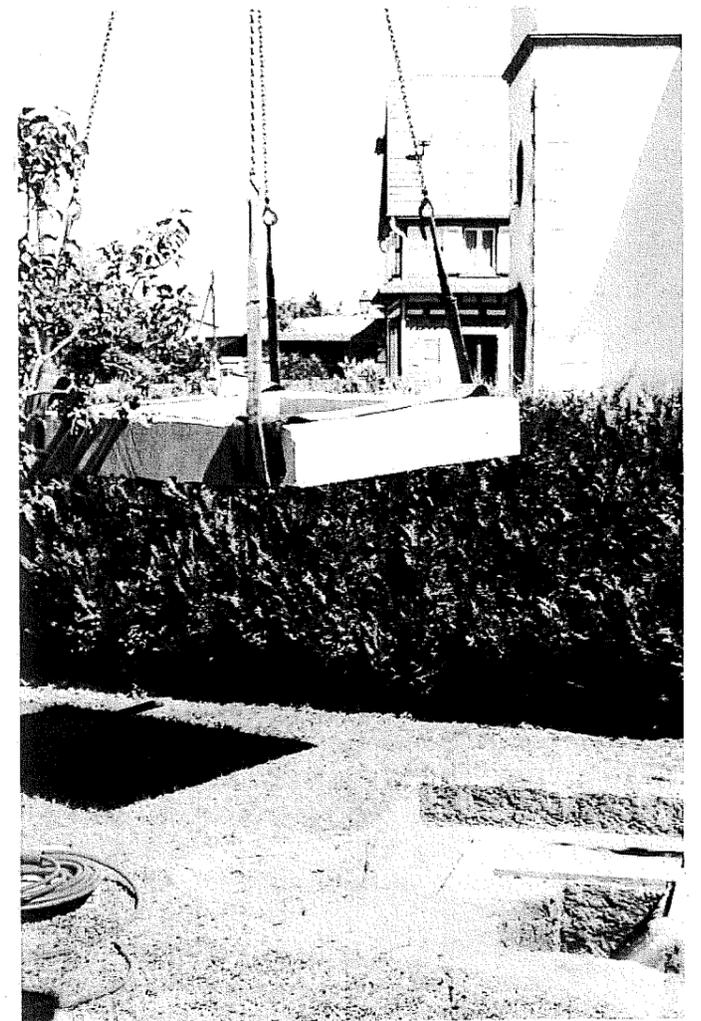
La commune de Limersheim a pris en charge le financement de l'ouvrage. Pour la partie fontainerie une aide technique a été sollicitée auprès des Usines municipales d'Erstein.

La mise en place de la fontaine a été faite le 29 juin 2001. L'inauguration officielle est programmée à la période de Pâques 2002.

Vendredi 29 juin 2001

**Pose du monolithe carré,
socle de la fontaine.**

**Transport et mise en place
réalisés par
l'entreprise RAGGI SA
de Strasbourg.**



**Difficile et
délicate pose
du vasque/auge
circulaire
sur le fût
de forme octogonale.**

COMITE des FETES de LIMERSHEIM

Le 21 Novembre 2001 s'est tenue à la mairie une réunion exceptionnelle, réunissant les représentants des différentes associations de Limersheim.

Ce soir-là, toutes les personnes présentes ont assisté à l'officialisation du Comité des Fêtes.

Cette structure, connue de tous, existait depuis de nombreuses années sans statut officiel.

Une association dénommée **Comité des Fêtes de Limersheim**, dont le siège est fixé à la Mairie de Limersheim sera inscrite au registre des associations du Tribunal d'Erstein.

Les membres fondateurs

Alain Hurstel	Donneurs de sang bénévoles
Philippe Volck	Donneurs de sang bénévoles
Marguerite Hamm	Conseil de fabrique
Louis Grad	Chorale
Fabienne Mutschler	Chorale
Jean-Paul Kieffer	Amicale des sapeurs-pompiers
Michel Mutschler	Amicale des sapeurs-pompiers
Jean-Marc Romilly	Association de Hindisheim- Limersheim pour la pêche et la protection du milieu aquatique
Serge Goetz	Association fruits-fleurs-légumes et nature De Hindisheim-Limersheim
René Staub	Maire de Limersheim
Etienne Binnert	Adjoint au maire
Jean-Pierre Diebolt	Président du Foyer-Club
Christine Dusch	Membre du Foyer-Club

Lors des élections qui se sont déroulées ce soir-là, les postes suivants ont été pourvus :

Président Jean-Pierre Diebolt	Vice-président Alain Hurstel
Secrétaire Christine Dusch	Trésorier Michel Mutschler

Fabienne Mutschler et Philippe Volck ont été désignés Réviseurs aux comptes.

Evènements de l'année 2001

07/01/2001	Réception du nouvel an avec remise de prix aux lauréats du concours maisons fleuries.
02/01/2001	Visite du Sous-préfet Mme Combiere Marie-France.
13/01/2001	Assemblée générale de L'A.A.P.P.M.A. Hindisheim-Limersheim.
21/01/2001	Fête paroissiale au Foyer-club.
22/01/2001	Adoration perpétuelle à Limersheim.
26/01/2001	Collecte de sang.
31/01/2001	Elections Chambre d'agriculture.
	∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞
03/02/2001	Tournoi interne de tennis de table organisé par le Foyer-club.
09/02/2001	Assemblée générale du Foyer-club Saint-Denis.
13/02/2001	Assemblée générale de la chorale Sainte-Cécile.
24/02/2001	Cours de taille à Limersheim.
	Assemblée générale de l'association Fruits-Fleurs-Légumes et Nature à Hindisheim.
	∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞
01/03/2001	Réunion électorale organisée par M. Benoît Dintrich.
03/03/2001	Cours de taille à Hindisheim.
07/03/2001	Réunion électorale organisée par M. Francis Grignon.
10/03/2001	Journée de reboisement de la forêt communale organisée par la municipalité.
11/03/2001	Elections municipales 1 ^{er} tour. Les candidats de la Liste d'Entente Communale sont élus. Elections cantonales 1 ^{er} tour. M. Francis Grignon conseiller général sortant est élu. Repas de la chorale Sainte-Cécile.
16/03/2001	Assemblée générale de l'amicale des sapeurs-pompiers.
	∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞
01/04/2001	Vente de tombolas au profit du Foyer-Club Saint-Denis. Manœuvre de printemps des sapeurs-pompiers.
08/04/2001	Vente de gâteaux organisée par l'équipe liturgique après l'office du dimanche des Rameaux au profit du CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement).
12/04/2001	Le comité directeur du syndicat des eaux Erstein-Nord désigne un nouveau président. M. Hiss Clément prend la succession de M. Martz Richard.
29/04/2001	Week-end de 4 jours en Haute-Savoie organisée par le Foyer-Club.
	∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞
11/05/2001	Collecte de sang et tenue de l'assemblée générale de l'amicale des donneurs de sang bénévoles. Le président M. Hamm Maurice passe le relais à M. Hurstel Alain. Le nouveau président a remis le bénéfice de la dernière soirée théâtrale au représentant de l'institut MERTIAN de Benfeld.
12/05/2001	Vente d'insignes au profit des sapeurs-pompiers.
15/05/2001	Premier concert sur l'orgue rénovée donné par M. Baumann Marc organiste titulaire de la cathédrale de Strasbourg. M. Kern Gaston facteur d'orgues et M. Pfrimmer Robert ancien maître de chapelle de la cathédrale et contrôleur des orgues d'Alsace exposent les différentes phases de la rénovation à un auditoire attentif.
19/05/2001	Journée de travail bénévole pour nettoyage des abords de l'atelier charron et de la bibliothèque-école organisée par la municipalité.
27/05/2001	Première communion (5 enfants).
	∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞
03/06/2001	Profession de foi à Limersheim (4 enfants).
10/06/2001	Fête du village avec marché aux puces et animations sur le thème du cheval.
16/06/2001	Course cycliste « 5e Grand prix de Limersheim » organisée par le club cycliste d'Erstein.

- 23/06/2001 Kermesse de nos écoles à l'école rue du Vin avec une vente aux enchères d'épouvantails.
 29/06/2001 Installation de la fontaine dans la cour du presbytère.
 30/06/2001 Feu de la Saint-Jean organisé par les sapeurs-pompiers.
 ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞
- 01-30/07/2001 Visites guidées pour découvrir la vie d'une exploitation tabacole au quotidien dans la ferme Kieffer Xavier dans le cadre du 20^{ème} anniversaire de la Route du tabac.
 03/07/2001 Collecte de sang.
 21/07/2001 Passage du jury du concours départemental des villages fleuris.
 Passage du jury du concours intercommunal des villages fleuris du Pays d'Erstein.
 Passage du jury communal pour l'évaluation des maisons fleuries.
 ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞
- 25-26/08/2001 Sortie des arboriculteurs à Granges sur Vologne pour visiter le jardin de Berchigranges.
 ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞
- 23/09/2001 Concours de pétanque organisé par le Foyer-club sur le terrain de sports.
 28/09/2001 Présentation du projet Ecole à M. Chaillot inspecteur d'académie.
 29-30/09/2001 Exposition de fruits, de fleurs et de légumes au Club-house à Hindisheim organisée par les arboriculteurs de Hindisheim et de Limersheim.
 ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞
- 05/10/2001 Conférence sur le bilinguisme au Foyer-club organisée par des parents d'élèves.
 12/10/2001 Collecte de sang.
 14/10/2001 Fête patronale.
 27/10/2001 Halloween défilé des jeunes dans les rues du village suivi d'un goûter au Foyer-club.
 28/10/2001 Manœuvre d'automne des sapeurs-pompiers.
 31/10/2001 Cérémonie au monument aux morts après l'office religieux du soir.
 ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞
- 03/11/2001 Journée de travaux de finition (allées et bordurettes) au nouveau cimetière organisée par la municipalité.
 04/11/2001 Vente de calendriers au profit de l'amicale des sapeurs-pompiers.
 06/11/2001 Délibération du conseil municipal pour approuver la convention de transfert du service d'incendie et de secours de la commune de Limersheim vers le SDIS du Bas-Rhin.
 10/11/2001 1^{ère} représentation théâtrale présentée par l'amicale des donateurs de sang bénévoles.
 12/11/2001 Création d'une association « Les 800 ans de la mort de St Ludan » à la Dimière de Hipsheim. Cette association a pour vocation l'organisation des manifestations en 2002.
 15/11/2001 Soirée « Spécial Euro » organisée par la municipalité et animée par la CMDP.
 17-18/11/2001 2^{ème} et 3^{ème} représentation théâtrale de la pièce en dialecte (3 actes) « Zimmer 13 ».
 21/11/2001 Assemblée générale constitutive d'une nouvelle association « Comité des fêtes de Limersheim ». Ce comité est constitué de représentants des associations locales.
 24/11/2001 Collecte de denrées alimentaires non périssables au profit de la Banque alimentaire.
 Repas de la Sainte-Barbe.
 25/11/2001 Vente de calendriers au profit de la Chorale Sainte-Cécile.
 30/11/2001 Visite du nouveau Sous-préfet M. Pincet Patrick.
 Assemblée générale de L'A.A.P.P.M.A. Hindisheim-Limersheim (Association agréée Pêche, Pisciculture et Milieu Aquatique).
 ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞
- 06/12/2001 Saint-Nicolas dans nos écoles.
 08/12/2001 Participation des sapeurs-pompiers au téléthon dont la collecte sera remise à l'association française contre les myopathies.
 09/12/2001 Repas et après-midi récréative en l'honneur du 3^{ème} âge.
 14/12/2001 Adjudication de bois de chauffage communal salle de la mairie.
 01/01/2002 Passage à l'Euro.

Projet de construction de la nouvelle école.

Par ces quelques lignes, nous souhaitons faire part de l'évolution de cet important projet de construction d'une nouvelle école dans notre commune. Ce projet est de taille, car il engagera des moyens financiers extrêmement conséquents.

L'équipe municipale s'est engagée depuis une décennie dans une suite cohérente de mise en chantier de grands projets pour une commune de notre importance.

Le projet mairie a été la première phase de la démarche, la réhabilitation complète de l'ancien presbytère a été une opération indispensable pour répondre aux exigences et aux besoins du travail communal. La commune de Limersheim dispose maintenant de locaux fonctionnels et modernes.

La rénovation extérieure du bâtiment de l'ancienne mairie - école a nécessité un investissement en "main d'œuvre" conséquent de la part de l'équipe municipale. Certainement pour bien des années, ce bâtiment communal sera agréable à regarder.

La translation du cimetière a été une opération délicate, car elle touche intimement la vie de nos concitoyens. Le choix du site, les études géologiques, l'acquisition d'une partie de terrain, la définition du projet de construction et l'aménagement final ont été des étapes longues, engageant beaucoup d'investissement et d'énergie. On peut considérer que la commune de Limersheim est dotée d'un cimetière bien équipé pour les décennies à venir.

Et maintenant **la construction d'une nouvelle école**. La réflexion a démarré dans le cadre de l'élaboration du P.O.S., pour notamment prévoir un site pour la construction d'une école. Cette étape a mis en évidence bien des difficultés. En effet, les sites susceptibles d'accueillir une école ne sont pas nombreux. La proximité du double pipe line, de lignes de haute tension, l'étranglement à la sortie du village, ont été des contraintes dissuasives.

C'est l'emplacement de la rue du Vin qui a été retenu dans un premier temps, en raison de la "sécurité" qu'offrait ce site pour les enfants.

Devant la vétusté du préfabriqué de l'école maternelle, la difficulté de l'entretien des espaces sanitaires des trois classes, devant la demande de plus en plus pressante des parents d'élèves, l'équipe municipale a pris la décision d'accélérer la construction d'une nouvelle école communale.

Le temps de la réflexion : création d'une commission école en décembre 1999. Ce groupe de travail élargi réunissait des élus, les parents d'élèves et les enseignants.

Devant la complexité du problème, il a été décidé de s'adjoindre une assistance technique extérieure. Dans ce sens, nous avons sollicité M. Hilbert, Directeur du C.A.U.E. (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement). Cet organisme public a une compétence reconnue en matière de construction d'équipement scolaire.

M. Hilbert a très rapidement pris conscience des besoins, il a mis à notre disposition Mme Rombach, architecte, chargée de mission au C.A.U.E.. Depuis cette professionnelle accompagne notre démarche.

Le 10 juillet 2000, Mme Rombach, chargée de l'étude de faisabilité du complexe scolaire, présente au Conseil municipal plusieurs scénarios pour le site de la rue du Vin. Cette étape a permis d'aboutir à un projet permettant de faire la demande de la dotation globale d'équipement (DGE).

Le 3 octobre 2000, le Conseil municipal approuve le projet qui sera transmis à la sous-préfecture. Au cours de cette même séance, le Conseil a décidé de donner une suite favorable à la convention de mission d'accompagnement de maîtrise d'œuvre avec le C.A.U.E.

Afin de sensibiliser la sous-préfecture de la nécessité de la construction d'une nouvelle école, Mme le Sous-Préfet a été invitée, et nous a rendu visite le 2 janvier 2001. Après s'être rendue compte sur place de l'état de nos écoles, nous avons obtenu l'assurance du soutien de l'Etat pour financer le projet.

Entre la visite du Sous-préfet et l'accord de la subvention, la commission école a mis à profit ce temps pour visiter deux écoles nouvellement construites, à Meistratzheim et à Rosenwiller.

Ces visites ont été fort instructives quant aux divers aménagements intérieurs (modélisation des salles de classe, salle informatique, sanitaires etc...). En effet il s'est avéré que le site de la rue du Vin est réellement trop étroit, par ailleurs, il n'offre aucune possibilité d'extension future. Les difficultés de circulation et de stationnement dans la rue du Vin ont pesé dans la décision de changer le site pour l'emplacement de la nouvelle école.

Le 28 juin 2001, la dotation globale d'équipement est accordée à la commune de Limersheim à hauteur de 30% du coût hors taxe du projet.

Début juillet 2001, la commune a donc décidé de demander un certificat d'urbanisme pour le terrain du Rohrloch (emplacement de l'actuel terrain de sport). Le 23 août 2001, le certificat d'urbanisme a été délivré par les services compétents.

Le 6 septembre 2001, une réunion d'information et de concertation a été organisée avec les riverains de la rue du Vin et du Terrain de sport.

Le 17 septembre 2001, le conseil municipal a pris connaissance des questions posées par les riverains et vote à l'unanimité d'implanter le nouveau complexe scolaire au Rohrloch, section 30, parcelle 116.

Dans notre démarche, aucune rencontre n'avait été organisée avec l'Education Nationale. Le 28 septembre 2001, Monsieur Chaillot, Inspecteur de l'Education Nationale a visité nos écoles et a pris connaissance du projet. Le représentant de l'Education Nationale s'est montré très satisfait de la démarche et en particulier de la qualité de la concertation locale.

Le 11 octobre 2001, le Conseil approuve le nouveau cahier des charges de la future école sur le terrain du Rohrloch. Il approuve également l'avis d'appel public à la concurrence (marché de maîtrise d'œuvre) devant paraître dans la presse locale. Au cours de cette même séance, le Conseil vote 645 000 euros, correspondant au montant de la dépense pour ce projet école.

Le 6 novembre 2001, le Conseil décide de la création de la commission d'appel d'offres et de la commission de sélection. Celles-ci se sont réunies le 23 novembre 2001 et le 03 décembre 2001.

Le 30 novembre 2001 à 9h, M. le Sous-Préfet Patrick Pincet est venu à Limersheim dans le cadre d'une démarche de rencontres qu'il a entrepris avec l'ensemble des communes de l'arrondissement. Le représentant de l'Etat s'est montré très intéressé par la construction de la nouvelle école. Il nous a invité à déposer un second dossier d'aide financière. Les représentants de la commune de Limersheim le rencontreront en janvier 2002 pour lui présenter une demande de subvention complémentaire.

Novembre 2001
E. Binnert

- * - * - * -

Sur la page suivante vous pouvez vous rendre compte
du programme élaboré par le C.A.U.E.

Les 800 ans de la mort de Saint-Ludan

Depuis huit cents ans, la vénération de Saint-Ludan connaît dans notre région et au-delà un rayonnement spirituel considérable. Son église, trapue et reconfortante, protégée comme le plus précieux des lieux, veille au bord de la route sur les habitants et les passants, quels qu'ils soient, et attire régulièrement la foule.

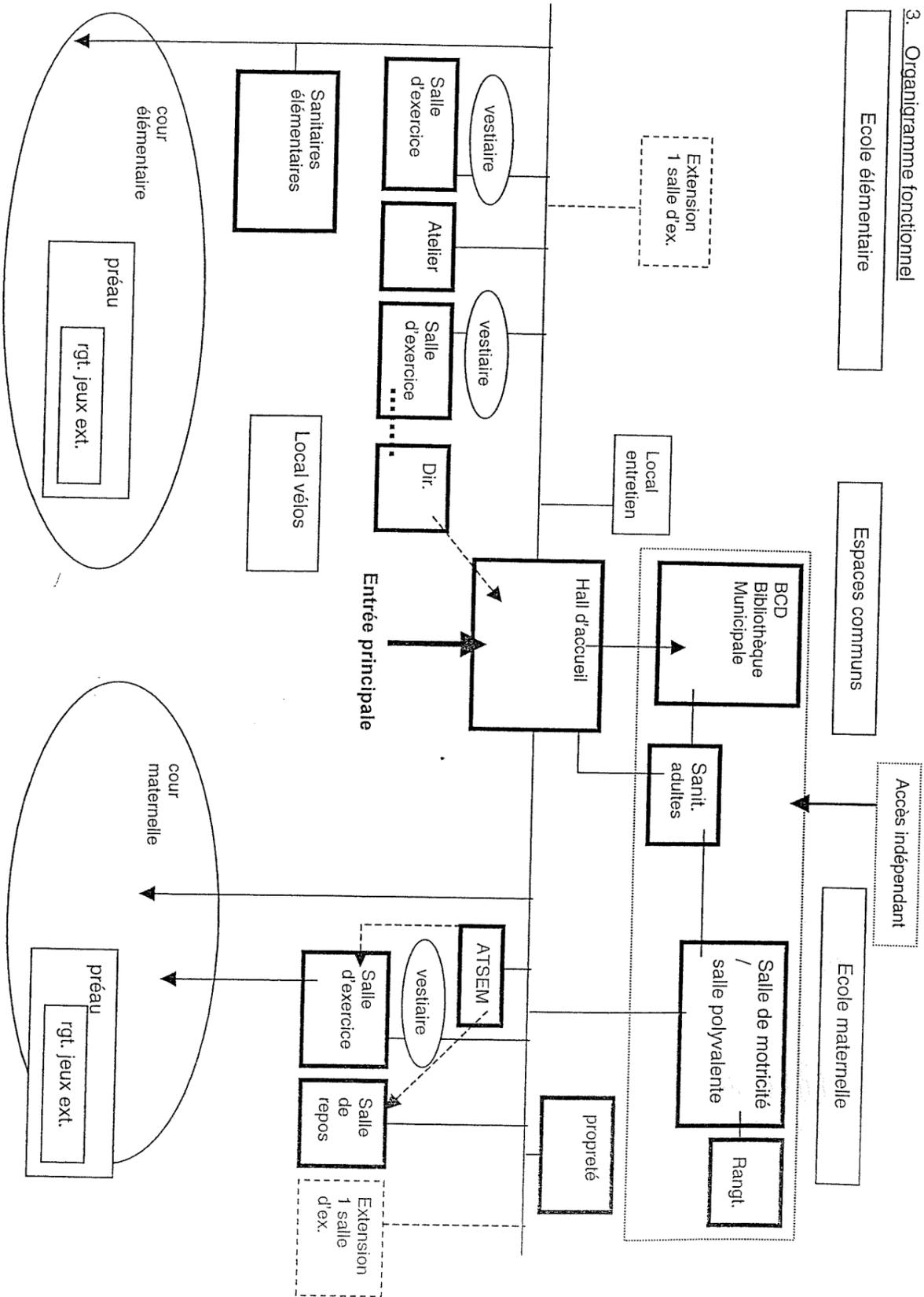
Mais qui était donc ce Ludan ?

La vie nous est relatée par la « VITA » due aux Pères Bollandistes qui eux-mêmes l'ont trouvée dans les « ACTA SANCTORUM » de la deuxième moitié du 15^{ème} siècle. L'origine du nom Ludan proviendrait du vieil allemand LIUDA (peuple, gens simples). Ludan était né en Ecosse au cours du 12^{ème} siècle, il était le fils du Duc d'Ecosse Hildebold.

Le récit des Bollandistes* nous apprend qu'il se dévoua au service des malades et des pauvres. Il fit construire des hôpitaux et orphelinats pour les nécessiteux.

Comme c'était la coutume à l'époque, il se mit en route pour entreprendre un grand pèlerinage. Il arriva jusqu'à la Terre Sainte, visita Jérusalem, se rendit également à Saint-Jacques de Compostelle et à Rome où il pria sur les tombes des apôtres.

Au retour de son périple, il passait par l'Alsace, il se coucha sous un tilleul, à proximité de NARZT (Nordhouse). Selon le récit, au réveil il fut pris de fièvre, implorant Dieu de ne pas le laisser mourir sans le secours de la communion. Un ange descendit du ciel et lui apporta le saint viatique. Il mourut le 12 février 1202. Toujours selon le récit, les cloches des églises avoisinantes se mirent d'elles-mêmes en action pour sonner le glas. Les habitants accoururent en foule entourer le corps de Ludan. A l'époque Nordhouse comptait deux paroisses: St-Martin et St-Michel. Chacun des deux curés aurait voulu garder le corps dès lors qu'on avait découvert qu'il s'agissait du fils du Duc d'Ecosse. L'abbé d'Ebermunster arbitra le conflit. Il conseilla d'atteler un cheval non débouillé à un char qui conduirait le corps. Le cheval fut lâché dans la nature et il se dirigea tout droit vers l'église "la Scheerkirche", à l'époque c'était l'église St-Georges. C'est à cet endroit que Ludan fut enterré. Dans cette histoire, très probablement beaucoup d'éléments appartiennent à la légende. En outre, les narrateurs voulaient démontrer la sainteté de Ludan. Néanmoins, l'existence de cet homme, sa mort le 12 février 1202 à Nordhouse ne peut-être mis en doute, sa sépulture dans l'église St-Georges à Hipsheim l'atteste.



Par ailleurs, il est établi dans une charte datant de 1336, la vente des biens de l'abbaye d'Erstein situés dans le ban d'Ichtratzheim, et il y est fait mention d'une terre sise à côté du "champ de St-Ludan". Cela prouve donc, dès le début du 14^{ème} siècle, l'existence d'un bénéfice attaché à la chapelle de sépulture du Saint.

Histoire de l'église Saint-Ludan.

En ce lieu existait déjà une église et cela bien avant la mort de St-Ludan. Elle était dédiée à St-Georges, son existence remonte au début de l'expansion du christianisme. La construction d'églises au milieu des champs ou au bord d'un ruisseau non loin des gués remonte à cette époque.

Le nombre des églises paroissiales était peu nombreuses à cette époque, ce n'est que petit à petit, au cours de la christianisation des campagnes que les églises furent érigées. Ainsi, Ichtratzheim et Limersheim furent rattachés au moyen-âge à la Scheerkirche de Hipsheim. C'est le curé de Hipsheim qui nommait le vicaire perpétuel de Limersheim, les baptêmes et enterrements se faisaient à l'église mère (*Mutterkirche*).

L'élément le plus ancien de cette église est le clocher, il date du 13^{ème} siècle. Le reste de l'édifice a fait l'objet de nombreuses reconstructions. Durant la guerre de Trente Ans, l'église subit la proie des flammes. Les suédois profanèrent la tombe de Saint-Ludan et incendièrent l'église.

La tombe de Saint-Ludan.

Le tombeau néo-gothique du Saint se trouve dans la partie latérale gauche de l'église. C'est en 1492, que le corps de Saint-Ludan fut transporté de la chapelle funéraire dans l'église. La tombe en grès a été construite la même année. Une inscription latine en lettres gothiques mentionne: *Anno Domini Millesimo Ducentesimo secundo Pridie februarij obiit vir Sanctus Ludanus ducis Scoticorum Filius nomine Hiltoboldi Cui(us) a (n)i(m)a Requies i(n) pace.*

Le Saint est représenté par les traits d'un pèlerin, vêtu d'une tunique serrée à la taille par une ceinture. Il porte un pantalon dont le bas rentre dans les chaussures usées par son périple pédestre. Les pèlerins pour se protéger de la pluie portaient un capuchon en cuir. Cette tenue est complétée par le galéus, chapeau à large bord, permettant de protéger le pèlerin du soleil et de la pluie. Il y accroche le plus souvent une coquille de St Jacques - (signe distinctif du pèlerin de l'époque). Egalement représentée une solide canne qui était une arme de défense contre les brigands. Ludan porte un petit sac en cuir appelé schédula pour l'argent et les lettres de recommandation.

Le sculpteur de la tombe est Conrad von Sinsheim, maître d'œuvre de la cathédrale de Strasbourg.

Les reliques de Saint-Ludan.

C'est le curé Winterer qui nous apprend dans une note de 1725 que lors du siège de Benfeld du 19 novembre 1631 au 8 février 1632, les suédois entreprirent les travaux de terrassement et de fortification autour de la Scheerkirche, l'endroit devint par la suite un poste d'octroi (Zollschanze). On enterra donc partiellement l'ancienne église. Lors de la reconstruction de l'église en 1723, on ne voulut pas entreprendre le déblayage. On combla donc entièrement l'intérieur de l'église et on construisit l'église actuelle par-dessus l'ancienne.

Par ailleurs, le curé Winterer nous apprend qu'on laissa en place le grand sarcophage de pierre contenant les reliques, le monument funéraire vide fut surélevé. Donc très probablement, les reliques de Saint-Ludan se trouvent enfouies sous terre, non loin de l'autel latéral gauche.

*_*_*_*_*

Depuis le 12 février 1202 où Ludan, fils d'un prince écossais, nomade et pèlerin est venu mourir près de Hipsheim, sa sépulture est devenu un lieu de vénération et de culte, de manière presque ininterrompue depuis huit siècles.

L'année 2002 sera donc le huit centième anniversaire de cet événement qui sera fêté avec éclat dans notre région. A cet effet, depuis le mois de juin 2001 un groupe de personnes réfléchit et élabore une grille de manifestations pour faire découvrir le riche patrimoine spirituel et culturel de ce lieu. Il s'agit également de promouvoir le culte de ce saint si populaire et si vénéré, au-delà même de la région.

Pour des raisons juridiques, une association limitée dans le temps a été créée. Les communes de Hindisheim, Limersheim, Ichtratzheim et Nordhouse travaillent en partenariat avec la commune de Hipsheim pour faire revivre cette mémoire à la génération actuelle.

E. Binnert
décembre 2001

Références bibliographiques:

- La paroisse de Limersheim - 1988 - Brefs regards sur le passé par le curé Jean Muller.
- Diverses pièces d'archives de la commune de Hipsheim.

* *Les Bollandistes étaient des savants religieux dont le chef fut Jean Bollandus, hagiographe flamand (1596-1665). Leur mémoire se trouve dans la vaste collection des "Acta Sanctorum".*

Référence: 43123aaf en vente à : Harteveld Rare Books Ltd.

**Epargne
Crédits
Assurances**
...Soyez zen !

Avec la Bancassurance
cliquez la solution !

Vous voulez à la fois des taux de crédit avantageux et des assurances sur mesure ? Avec la Bancassurance, **cliquez la solution**. Vous voulez des produits d'épargne performants et des avantages fiscaux ? Avec la Bancassurance, **cliquez la solution**. Vous voulez des assurances complètes et des services qui vous facilitent la vie ? Avec la Bancassurance, **cliquez la solution**. Vous voulez tout sous un même toit et un seul interlocuteur ? Avec la Bancassurance, **cliquez toutes les solutions** en même temps.



 Cliquez la solution

Crédit Mutuel Plaine de l'ill

50, rue du Général de Gaulle – 67150 Erstein – Tél. : 03 88 64 58 00

Fax : 03 88 98 93 33 – E-Mail : 01200@creditmutuel.fr

PROGRAMME PROVISOIRE DES DIFFERENTES MANIFESTATIONS

N°	Date	Manifestation	Lieu
1	17/02/2002	Concert de la Chorale de la cathédrale	Eglise de Nordhouse
2	27-28/02/2002	Festival du film nomade	Salle Amitié Erstein
3	07/03/2002	Conférence "L'homme nomade dans l'univers"	Chapelle
4	09/05/2002	Exposition Icône du 18ème et 19ème siècle - (après midi) église ouverte	Saint-Ludan
5	12/05/2002	Soirée gospels (africaine) Mélod'Hin (à 18 H)	Saint-Ludan
6	20/05/2002	Pèlerinage (journée ou après-midi)	Saint-Ludan
7	26/05/2002	Fête des Mères , messe en Alsacien	Saint-Ludan
8	mai-2002	Conférence "Le siècle de Saint-Ludan"	Dimière
9	09/06/2002	Pèlerinage avec des gens souffrants, malades - journée de rencontre (tout le Bas -Rhin)	Saint-Ludan
10	21/06/2002	Concert Manouche (musique gitane) animée par 4 professionnels	Salle polyvalente
11	03/07 au 06/07	Marche : De Saint François d'Assise à Saint Ludan (de Sigolsheim à Hipsheim en 4 jours)	Saint-Ludan
12	06/07/2002	Spectacle Son et Lumière	Saint-Ludan
13	25/08/2002	Pèlerinage de Saint-Ludan - Arrivée de l'Evêque	Saint-Ludan
14	1-2-3/11 et 9-10-11/11	Exposition photo -club philatélique + photos prises au courant de l'année+-anciennes photos des différents villages	Dimière
15	14 ou 15/12/2002	Marche aux flambeaux Nordhouse à Saint-Ludan - célébration 1/4 heure+feu+vin chaud	Nordhouse à Saint-Ludan

*LE MAIRE DE LIMERSHEIM
LES ADJOINTS AU MAIRE
LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL*

*vous présentent leurs meilleurs voeux
pour la nouvelle année*

Papier à
Cartes de visite
en-tête
Calendriers
Affiches
27,
Photo Lauster

Dépliants
Autocollants
Annonces presse

rte d'Erstein 67150 Matzenheim
tél./fax 03 88 74 58 52

de la création à l'impression